

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15^e année

Les évêques du Congo-Brazzaville :

«IL N'Y A EU NI CESSION, NI VENTE, NI SPOLIATION DE TERRES CONGOLAISES AU PROFIT DU RWANDA»



Le protocole d'Accord entre le Congo et le Rwanda soulève manifestement les passions et réveille les vieux démons de la division. Les évêques du Congo craignant que le peuple de Dieu ne tombe dans le piège des politiciens malins et véreux, ont cru utile de prendre possession des documents y afférents pour mieux connaître les tenants et aboutissants de ces accords qui font tant de bruit. Après avoir torché ces accords et procédé à une analyse conséquente, les évêques du Congo ont déclaré : «Il n'y a eu ni cession, ni vente, ni spoliation de terres congolaises au profit du Rwanda ».

Lire l'intégralité du communiqué des évêques du Congo en page 2.

KARIM KHAN, LE PROCUREUR DE LA CPI, BRISE UN TABOU



3

Hydrocarbure

BIENTÔT L'ENTRÉE EN PRODUCTION DU NOUVEAU PUIITS DE PÉTROLE DÉCOUVERT PAR TOTALENERGIES

5

Brazzaville

QUELS MOYENS DE RIPOSTE À LA CRIMINALITÉ GALOPANTE ET CONTAGIEUSE ?

9

COMMUNIQUÉ DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DU CONGO A L'ISSUE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU MARDI 21 AU VENDREDI 24 MAI 2024

• **Au Peuple de Dieu du Congo-Brazzaville**
• **Aux Personnes de bonne volonté**

Réunis en Session extraordinaire du 21 au 24 mai 2024 à Brazzaville, les évêques du Congo-Brazzaville ont examiné, entre autres points à l'ordre du jour, la question de l'Accord-Cadre de partenariat économique, de la promotion et de la protection des investissements entre la République du Congo et la République du Rwanda, du 12 avril 2022.

Cet Accord étant l'objet de nombreuses inquiétudes et interrogations au sein du peuple congolais, les évêques et pasteurs, également préoccupés, ont souhaité une audience avec le Premier Ministre aux fins d'en comprendre le contenu.

Les évêques ont été reçus en audience par le Premier Ministre accompagné de sept membres du gouvernement, le jeudi 23 mai à 15 heures. C'en est suivi un échange serein et fructueux d'environ deux heures trente minutes, au cours duquel le Premier Ministre a mis à la disposition des évêques les documents et autres supports liés aux Protocoles d'Accord entre le Congo et le Rwanda.

Dans le même but de comprendre ces accords, le Conseil permanent des évêques a reçu l'Am-

bassadeur du Rwanda auprès de la République du Congo.

Eu égard aux documents auxquels ils ont eu accès, il ressort de l'analyse des évêques les conclusions suivantes :

- 1- Il n'y a eu ni cession, ni vente, ni spoliation de terres congolaises au profit du Rwanda.
- 2- Les protocoles signés concernent cinq « Autorisations provisoires d'occuper » d'une durée de deux ans renouvelables et un Décret d'Autorisation expresse d'occuper », d'une durée de 20 ans.
- 3- Les protocoles d'Accord sont encadrés par les textes législatifs en vigueur au Congo-Brazzaville. (Cf. Le journal officiel)
- 4- Conformément aux contenus des textes, il s'agit de Protocoles dont le but est d'être « gagnant-gagnant ».
- 5- Les évêques ont suggéré au Premier Ministre de mettre ces Protocoles d'Accord à la disposition du grand public dans un souci de transparence et de faire une sensibilisation explicative de proximité. Les évêques du Congo-Brazzaville remercient le Chef du Gouvernement et

les membres du Gouvernement, pour la clarté des échanges.

Les évêques du Congo-Brazzaville, tout en félicitant le Peuple de Dieu, les femmes et hommes de bonne volonté pour leur attachement à la préservation du patrimoine national, rassurent la population qu'ils demeureront attentifs et vigilants quant au suivi de l'application des termes exacts de ces Accords. Les évêques du Congo-Brazzaville exhortent le Peuple de Dieu et toutes les personnes de bonne volonté à ne pas céder aux spéculations de tous genres de nature à perturber la paix et la tranquillité des esprits. Débutée le 21 mai à 9 heures, au Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), la Session extraordinaire des évêques du Congo a pris fin le vendredi 24 mai 2024, à 10 heures.

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2024

Pour la Conférence des évêques
du Congo,

Abbé Vivien Carol ETOUOLO

Le Secrétaire Général

Coopération

LE CONGO ET L'ALGÉRIE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES

Le ministre des Hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua et le ministre algérien de l'énergie et des mines Mohamed Arkab, ont signé le 21 mai dernier à Brazzaville, un mémorandum d'entente dans le domaine pétrolier en vue de consolider leur coopération économique.

Ce mémorandum vise à promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures. Il est basé sur les principes de légalité et d'intérêts mutuels, conformément aux lois et règlements en vigueur dans les deux pays. Il tient compte de leurs priorités stratégiques respectives.

En effet, à travers ce protocole d'accord, les deux parties envisagent de développer, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur dans les deux pays, la coopération entre le Congo et l'Algérie par l'entremise de la Sonatrach, une entreprise pétrolière et gazière algérienne. Les deux pays entendent consolider la coopération dans le secteur de l'amont pétrolier et gazier en République du Congo ; accroître l'intervention de la Sonatrach et ses filiales

au Congo dans les services pétroliers et la fourniture d'équipements.

L'accord évoque également l'échange d'expériences et d'expertise algérienne dans le développement de la filière gaz notamment le gaz naturel liquéfié (GNL) ; la coopération entre Sonatrach et la société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Par cet accord, le Congo et l'Algérie s'engagent à soutenir la création d'une banque africaine de l'énergie, en vue de financer les projets régionaux concourant au décollage économique du continent.

En ce qui concerne les réformes, les deux pays préconisent de s'investir pleinement dans la mise en place et l'organisation des agences de régulation et de promotion des activités du secteur des hydrocarbures. Ils sont favorables à



La coopération sud-sud par les actes

l'élaboration de contrats relatifs à l'exploration et à l'exploitation pétrolière.

Parlant de cette situation, le ministre algérien de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, a insisté sur la nécessité d'élever le niveau de la coopération pour qu'elle soit gagnant-gagnant. L'Algérie est prête à travailler avec la partie congo-

laise, notamment en matière de formation et de transfert en matière de compétences.

De son côté, le ministre Bruno-Jean Richard Itoua, affirme que cet accord est la manifestation de la volonté des Chefs d'Etat congolais et algériens. C'est ce qui a permis la mobilisation des cadres des deux pays. Cela constitue un pas important

qui permettra notamment au Congo d'amplifier la production nationale du pétrole et du gaz.

Notons que cet accord est consécutif à la visite du ministre des hydrocarbures, Bruno-Jean Richard Itoua en Algérie le 24 mai 2022.

Dim-Martie Mizère

KARIM KHAN, LE PROCUREUR DE LA CPI, BRISE UN TABOU

Le procureur de la Cour Pénale Internationale, Karim Khan, se fondant sur les preuves recueillies puis examinées par son bureau sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis à Gaza, vient de requérir un mandat d'arrêt international à l'encontre du premier ministre israélien, Benjamin Netanyahou et son ministre de la défense, Yoav Gallant. Les juges de la Cour se retrouveront dans les toutes premières semaines en vue de confirmer ou retoquer la demande formulée par le procureur visant à lancer des mandats d'arrêt internationaux à l'encontre de ces autorités israéliennes. Des autorités palestiniennes du Hamas sont concernées par une procédure similaire.

La nouvelle de l'éventuelle inculpation du premier ministre israélien et de celle de son ministre de la défense par Karim Khan a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans les chancelleries occidentales. Celles-ci, heureuses et habituées à ne voir que les autorités du "Sud global", a l'instar du président russe Vladimir Poutine, défilent devant les juges des juridictions internationales sont remontées de voir un haut responsable issu du monde occidental être poursuivi devant elles. Et qui plus est, il s'agit du premier ministre israélien dont les crimes les plus odieux ont toujours été couverts par les occidentaux sous le fallacieux prétexte que son pays, Israël, a souffert dans son histoire. Le fait de partager les valeurs occidentales particulièrement la démocratie libérale confère aux occidentaux le devoir et l'obligation de le soutenir dans toutes les circonstances.

Les occidentaux ulcérés

Ainsi, avant même que la Cour ne statue définitivement sur la requête de Karim Khan, des dirigeants des puissances occidentales et pas des moindres se sont rués sur le procureur de la Cour en l'accablant d'injures. Joe Biden, par exemple, dont le pays a signé le statut de Rome mais ne l'a jamais ratifié, a jugé d'incompétents les juges de la CPI. Avant lui, le secrétaire d'Etat américain, John R. Bolton, avait qualifié cette juridiction d'inefficace et de dangereuse. La presse occidentale a embrayé sur cette ligne anti CPI des Etats-Unis qui ne s'exprime que si les enquêtes visent les occidentaux. Cette presse considère la simultanéité de l'annonce par le procureur Karim Khan des mandats d'arrêt contre les autorités du Hamas et d'Israël, comme une volonté sournoise de sa part, de placer sur un même plan une organisation "terroriste" et un dirigeant élu d'un Etat démocratique. Ce qui pour cette presse et les responsables occidentaux, apparaît comme un soutien politique au Hamas. Il semble que ce sera les arguments sur lesquels s'appuiera la défense dans l'espoir de jeter du discrédit sur Karim Khan et en conséquence obtenir l'annulation de la pro-

cedure. La plupart des pays occidentaux sont vent debout en vue de parvenir à cette fin. Ils ne tiennent pas à lâcher leur protégé.

Les accusations

Mais leur position sera difficile à tenir dans la mesure où les accusations du procureur sont minutieusement documentées. En légitimant sa démarche contre le premier ministre israélien et son ministre de la défense, il a estimé que ce pays a le droit de défendre sa population, le droit d'assurer le retour des otages qui ont été pris de force de manière criminelle mais ce droit, a estimé le procureur, ne dispense pas l'Etat Hébreu de son obligation de se conformer au droit humanitaire international. Le fait, a-t-il poursuivi, de causer intentionnellement la mort, la famine, des blessures, des souffrances à la population civile y compris un grand nombre de femmes et d'enfants est un moyen criminel d'atteindre des objectifs militaires et politiques. Devant ces faits qui ont été transmis depuis le 7 octobre, sur toutes les chaînes de télévision du monde, personne ne peut raisonnablement soutenir que le procureur de la CPI hallucine.

Par ailleurs, le contexte international a profondément évolué au point où il paraît difficile aujourd'hui aux pays occidentaux de poursuivre impunément leur politique de deux poids deux mesures. Celle qui consiste à protéger les uns et à condamner les autres sur la base des affinités politiques. Ils ne pourront pas traiter Karim Khan ainsi qu'ils l'ont fait avec condescendance envers Ben Souda au début des années 2000. Le monde unipolaire a fait son temps et les peuples des autres continents peuvent opérer librement leur choix avec l'apparition du Sud Global. Ce dernier prend de l'ampleur progressivement. Démographiquement il est bien corsé et il ne l'est pas moins en ce qui concerne les richesses du sol et du sous-sol.

La France pour le respect du droit international

Les scissions apparues au sein des rangs des occiden-



conscience de certaines puissances qui pensent que des positions équilibrées servent mieux leurs intérêts que celles qui sont tranchées. C'est le cas de la France qui, à l'opposé des USA, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et d'autres puissances occidentales, approuve la démarche du procureur de la CPI et appelle les autres à la soutenir en vue d'assurer l'équilibre entre les arabes et les israéliens. Joseph Borel, le chef de la diplomatie européenne se situe dans cette dynamique. A présent les regards sont tournés vers la CPI pour attendre la décision de la chambre préliminaire de la

Cour. Les trois juges devraient ils suivre le procureur ou innocenter ceux sur lesquels pèsent les charges de crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ? L'opinion qui, depuis le 7 octobre, suit avec frayeur sur les chaînes de télévision, les images épouvantables des bâtiments qui s'effondrent sous les bombardements incessants et impitoyables ensevelissant les enfants, leurs parents à Gaza ne comprendrait d'autres décision que celle qui s'impose naturellement. Ce d'autant que ces bombardements n'ont pas cessé à ce jour. Il est vrai qu'Israël n'a pas signé ni ratifié le statut de Rome, ainsi on pourrait penser qu'un mandat d'arrêt international contre les autorités israéliennes ne produirait aucun effet, erreur ! Le premier ministre ne pourrait plus parader partout dans le monde tel qu'il le faisait allègrement. Il devrait choisir ses destinations. Les pays ayant reconnu légalement la CPI ont le devoir de l'arrêter et de le transférer à la Haye si par maladresse il venait à y séjourner. Au moins, les nombreuses personnes qui ont organisé des marches, tenus des meetings dans la plupart des villes et capitales du monde pour manifester leur colère devant la passivité internationale face au massacre dont sont victimes n'auront pas fait le déplacement pour rien.

Laurent Lepossi

ENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÉPHANT

Après un long séjour en ville, loin de mon village natal, je suis revenu auprès de mon grand-père, cet éminent professeur des us et coutumes de nos origines. Mais, le vieux était surpris par la série de questions que je lui posais sur presque tout, singulièrement sur l'éléphant. Il était surtout marqué par l'intérêt que j'accordais à cet animal, objet de toutes ses pensées.

En fait, je voulais comprendre les articulations de la vie dans la famille des éléphants, notamment leur naissance, ainsi que leur apprentissage de la vie. Dans ses éléments de réponse, chaque mot était sans équivoque : « *mon petit, à propos de la naissance, il existe très peu de témoignages sur le sujet. Sans doute en raison des mythes qui entourent l'animal et cet acte qui, dit-on, n'a lieu le plus souvent que la nuit ou dans un endroit caché et insoupçonnable. Une légende populaire nous enseigne que la mise-bas se passe généralement dans un endroit caché. Et après sa naissance, le bébé éléphant est l'objet des soins particuliers de la part des membres du troupeau. Chacun vole au secours de la mère pour alléger sa tâche. Commence alors, l'apprentissage de la vie. Jour après jour, saison après saison, le groupe se déplace suivant des parcours réguliers, sous la direction de la femelle la plus âgée, donc la plus expérimentée. Toujours sous escorte des plus âgés, le jeune animal est mis à l'école de la vie. La matriarche et les autres dignitaires du groupe constituent la caste des*

instructeurs pour l'éléphanteau. Il est initié au cycle des saisons et aux migrations, instruit sur les points d'eau en toute saison, les zones de franchissement des rivières, les herbes d'alimentation et celles ayant des vertus médicinales, ainsi que les zones de repli en cas d'attaque... C'est ce relais intergénérationnel qui permet aux jeunes éléphants de se constituer une mémoire... »

Après ce cours magistral que je voulais plus long, j'ai compris plusieurs choses, dont essentiellement : les liens très puissants entre les éléphants et l'assistance qu'ils se doivent pour la survie de l'espèce, ainsi que leur capacité d'apprentissage. En effet, ces animaux, autant que les humains, savent se mettre à l'école des plus âgés. Ils savent aussi se soumettre aux règles en vigueur au sein du groupe. Car, à en croire mon grand-père, chez les éléphants, l'esprit de groupe s'impose à tous et se perpétue de génération en génération. La moindre insoumission est une perte de mémoire pour tout individu qui, dès cet instant, entame seul une longue marche dans l'obscurité. Son chemin sera sans repères, ni lumière. Les fleuves en furie ne lui ouvriront pas ses eaux, les montagnes glissantes ne lui céderont aucun passage, les savanes arides brûleront le sable sous ses pieds. Son existence sera sans point d'attache.

Jules Débel

VERS L'OUVERTURE DU CENTRE D'INSERTION ET RÉINSERTION D'AUBEVILLE

Le premier ministre Anatole Collinet Makosso a visité le 24 mai 2024 le Centre d'insertion et réinsertion d'Aubeville. Il en ressort très satisfait du niveau d'exécution des travaux, au point d'envisager son inauguration dans quelques mois. Ce qui revient à dire que la première génération des jeunes en difficulté sera bientôt accueillie dans ce complexe qui leur dédié.

Le premier ministre qui a d'abord survolé le site par hélicoptère s'est fait une idée exacte de l'avancement des travaux, avant la visite guidée. « C'est le président de la République qui y attache du prix au point où il ne rate aucune occasion pour nous le rappeler et, nous pousser à accélérer le processus qui conduira au démarrage des activités, donc à l'ouverture officielle du centre d'accueil des jeunes en difficulté d'Aubeville. C'est justement parce qu'il nous l'a encore rappelé que nous avons fait le déplacement d'Aubeville. Je suis impressionné par l'évolution et la qualité des travaux qui s'y font. Quand nous étions arrivés ici, on pensait seulement à réhabiliter quelques bâtiments au point où, on n'était pas sûr d'accélérer les travaux et de les achever dans



Visite du premier ministre Anatole Collinet Makosso à Aubeville

un délai raisonnable. On avait même envisagé un centre de transit », a précisé le premier ministre.

Cette visite lui a permis de constater de visu que de nombreux ouvrages sont réalisés to-

talement, soit à un pourcentage très satisfaisant. Pour rappel, ces travaux étaient consacrés à la réhabilitation, la construction ou le recalibrage du complexe d'insertion et de réinsertion des jeunes d'Aubeville, à en croire le

chef du projet Alphonse Nzenzeki. Au nombre des chantiers à finir, on peut citer entre autres, la clôture, l'héliport, la zone agricole, le bâtiment abritant le poste de police, le parloir et la boutique. Il y a aussi le parking, les logements des travailleurs, l'infirmerie, la ferme, les logements des cadres, les logements des visiteurs, le mess, l'amphithéâtre de 350 places, le bâtiment de la direction générale, le bloc administratif, les deux bâtiments abritant les salles de classe, les dortoirs, les Aires des sports, la grande paillote, le réfectoire, la cuisine, le magasin, le bâtiment d'hébergement des encadreurs. Les techniciens rassurent que le

reste des travaux ne nécessite plus assez de temps, pourvu qu'on débloque les moyens dans les délais impartis.

« On avait pensé que pour aller un peu plus vite, il fallait passer par un centre de transit à Madingou. Au regard de l'engagement pris par le ministre de la jeunesse, on se rend bien compte qu'on pouvait se passer du centre de transit et tout mettre en œuvre pour que ce centre soit opérationnel dans les meilleurs délais », a fait savoir le premier ministre.

Les travaux de finition et le mobilier constituent les conditions préalables à remplir avant de prétendre fixer la date d'inauguration du centre. Toutefois, le premier ministre estime que les travaux sont suffisamment avancés et se dit très optimiste quant à l'inauguration sous peu du Centre. « Je pars d'ici heureux et satisfait, sachant que dans les mois qui suivront, pour ne pas dire avant la fin de l'année 2024, ce site sera opérationnel. On aura commencé le travail d'éducation et d'encadrement des jeunes en difficulté », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Marlène Samba

Dialogue intergénérationnel

LES MULTIPLES VISÉES DE LA GRAND-MESSE DE PO NA EKOLO

Le dialogue intergénérationnel décentralisé est un rendez-vous que la jeunesse congolaise a fixé avec l'histoire. Il a été initié par la dynamique citoyenne Po na ekolo-samu na bwala et intègre l'année de la jeunesse, à en croire Digne Elvis Tsalissan Okombi. Face à la presse le 22 mai dernier à Brazzaville, le coordonnateur général de Po na ekolo a annoncé que les premiers actes se produiront les 8 au 9 juin 2024 à Brazzaville.

Il mettra un millier de jeunes face aux hommes d'expériences, coaches, entrepreneurs, responsables de projets, hommes d'affaires et autres tenants de startups. Selon Digne Elvis Tsalissan Okombi, « il existe dans ce pays, un écosystème entrepreneurial, fruit de la volonté politique du président de la République, des acteurs locaux qui sont disponibles et qui ne demandent qu'à servir. Mettons-nous ensemble pour avancer, car les solutions sont à notre portée ». En effet, Digne Elvis Tsalissan Okombi et le président du comité d'organisation du dialogue, Marc Alain Mantot qui ont placé ce dialogue sous le thème : « écosystème national, face à l'implémentation des projets et initiatives : emploi, auto-emploi et insertion », estiment qu'après Brazzaville, le comité d'organisation va descendre dans chaque département pour connaître les réalités. Pour Marc Alain Mantot, président de la commission d'organisation : « le Congo n'a pas qu'une jeunesse, mais plusieurs jeunesse qui posent parfois des problématiques contraires ou contradictoires ». Ces retrouvailles de la jeunesse congolaise rassembleront du 8 au 9 juin, un millier de participants.



Digne Elvis Tsalissan Okombi toujours égal à lui-même

Dans la conférence de presse qu'il a co-animée avec le coordonnateur général de la dynamique citoyenne initiatrice dudit dialogue, Po na ekolo-Samu na bwala, Digne Elvis Tsalissan Okombi, il ressort qu'à ce jour, l'événement se prépare plutôt sans anicroche et, rien ne saurait arrêter l'élan pris. Ce dialogue vise la création d'un cadre interactif entre tous les acteurs de l'écosystème entrepreneurial en République du Congo et les jeunes qui ont les idées pour monter un projet ; ceux qui ont des projets et qui sont en quête d'un accompagnement; ceux qui

sont déjà dans l'entrepreneuriat et qui ont besoin de bénéficier de l'expérience des modèles de réussite.

Mais au-delà, explique Digne Elvis Tsalissan Okombi, il s'agit pour Po na ekolo-samu na bwala « de contribuer à l'effort national sur l'année de la jeunesse en y incluant dans la réflexion, non seulement la société civile, des mentors, des personnes ressources mais aussi d'associer des entreprises privées dans les financements des jeunes, dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises ».

Pratiquement, la première phase

dite expérimentale se fera dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et des Plateaux. « Nous travaillons déjà avec les partenaires publics et privés pour une levée de fonds pour associer toutes les entreprises installées en République du Congo, afin de participer à l'effort national de l'année de la jeunesse, en finançant les projets des jeunes », précise-t-il avant d'indiquer que la levée de fonds sera organisée par une structure publique qui sera chargée de former et d'incuber les projets des jeunes qui seront retenus d'ici à l'horizon 2026. Deux ans

est la durée maximum d'accompagnement d'un projet.

Au finish, l'organisation s'étendra à tous les départements. « La stratégie ici sera de généraliser le business model en y incluant évidemment les autorités locales, les élus locaux dans la mise en œuvre et le suivi de chaque projet qui sera développé dans les districts. Po na Ekolo n'a eu que l'idée, mais les problématiques de la jeunesse nécessitent à ce stade une mobilisation générale ». Les initiateurs appellent chacun à se sentir concernés « comme ces partenaires qui se mobilisent déjà par soucis d'encadrement des jeunes. Nous allons réussir ce beau défi d'accompagnement des jeunes », espèrent-ils.

En réponse à ceux qui polémiquent sur le sujet, Digne Elvis Tsalissan Okombi affirme, « Po na ekolo ne vient pas à la rescousse du gouvernement qui a sa politique. Il apporte sa pierre à l'édifice. Po na ekolo ne fait pas ce qui existe déjà ». Quitte à Marc Alain Mantot de renchérir, il y a plusieurs jeunesse au Congo et chaque zone a ses spécificités, avec des problématiques parfois contradictoires sinon opposées. D'où le caractère décentralisé du dialogue. « 37% des jeunes ne sont ni en éducation ni en formation ni employé. Po na ekolo crée une passerelle entre ces jeunesse avec les problèmes et les aînés qui ont l'expérience. Au-delà du pari de l'auto-emploi, nous encourageons l'entrepreneuriat. Et, nous voulons des solutions pratiques, très pratiques », signifie-t-il.

Marlène Samba

Hydrocarbure

BIENTÔT L'ENTRÉE EN PRODUCTION DU NOUVEAU PUIS DE PÉTROLE DÉCOUVERT PAR TOTALENERGIES

Cette bonne nouvelle a été annoncée le 19 mai 2024 par le directeur général du groupe TotalEnergies Patrick Puyanné, à la faveur de l'audience que le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso lui a accordée à Oyo, alors qu'il est en visite de travail dans cette commune. Il a toutefois indiqué que deux plateformes de forage sont arrivés sur le permis ce mois-ci. Patrick Puyanné a toutefois exprimé son optimisme de découvrir un nouveau gisement avant la fin de l'année. En rappel, ce permis qui s'étend sur 320 Kilomètres carrés, regroupe quatre réservoirs. On croit savoir qu'avec la découverte de ce nouveau puits de pétrole, TotalEnergies va booster sa production au Congo.

La délégation de TotalEnergies, conduite par son président directeur général Patrick Puyanné a été reçue en audience à Oyo le 19 mai 2024 par le président de la République Denis Sassou N'Guesso. L'entretien entre les deux personnalités a porté sur les activités du groupe TotalEnergies au Congo. Mettant à profit cette audience, le président directeur général de cette société, a annoncé à son interlocuteur, la découverte d'un nouveau puits de pétrole très prometteur, au large de Pointe-Noire. « J'ai voulu rencontrer le président Denis Sassou N'Guesso pour lui annoncer que les appareils de forage de ce puits sont arrivés ce mois-ci au Congo. Nous avons deux appareils de forage. Un va forer un puits qui est attendu sur le permis marine XX. Nous espérons pouvoir revenir dans quatre mois annoncer une jolie découverte au Congo », a-t-il signalé.

Le PDG de TotalEnergies a aussi signalé que les perspectives de sa société au Congo sont encourageantes. En effet, Patrick Puyanné a fait savoir que TotalEnergies continuera à investir au Congo. Déjà pour l'année en cours, cette société promet d'investir 600 millions de dollars, soit 361 milliards



Patrick Puyanné reçu en audience par le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso

de FCFA. Cet investissement servira à financer l'exploration et à maintenir la production dans le champ offshore profond de Moho-Nord qui représente environ la moitié de la production pétrolière congolaise, soit 140.000 barils par jours. Ce faisant, TotalEnergies renforce ses activités d'exploration et de production au Congo. L'engagement de TotalEnergies dans la production pétrolière de la République du Congo de-

vrait permettre d'assurer une production supplémentaire de 40.000 barils par jour. Un supplément qui viendra s'ajouter aux 267.000 barils par jour actuels du pays. Fort de ces perspectives heureuses Patrick Puyanné n'a pas voulu garder ces informations rassurantes pour lui-même. C'est dans ce contexte, qu'il a indiqué que « TotalEnergies continuera à être très active au Congo et je voudrais partager cette nou-

velle avec le président Denis Sassou N'Guesso ». Parlant du permis Marine XX qui regorge des hydrocarbures liquides de qualité ou gazeux très importants, les techniciens de TotalEnergies annoncent que le champ pétrolier est situé en offshore très profond. Cette zone d'exploration s'étend sur une superficie de 32.858 kilomètres carrés pour une profondeur d'eau comprise entre 750 et 1200 mètres. Le

permis d'exploration devrait être attribué à la société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC). Des sources proches de TotalEnergies, indiquent cependant que, la conduite des opérations pétrolières serait confiée à TotalEnergies.

Selon un communiqué publié à Johannesburg le 23 mai 2024, par le porte-parole attitré du secteur énergétique africain, la chambre africaine de l'énergie (AEC) salue l'engagement de TotalEnergies de s'investir pleinement dans l'avenir pétrolier et gazier du Congo. Cet investissement de 600 millions de dollars témoigne de la ferme intention de la structure de développer et de monétiser les hydrocarbures produits au Congo dans l'intérêt du pays. Ce qui ouvrira en outre une vague d'opportunités économiques pour l'ensemble de la région.

Pour mémoire, en avril 2024, TotalEnergies a signé un accord par l'intermédiaire de sa filiale TotalEnergies EP, pour acquérir une participation de 10% dans le permis Moho auprès de la société pétrolière et gazière Trident Energy. On se souvient qu'après cette transaction, TotalEnergies détient une participation opérationnelle de 63,5% sur le permis, aux côtés de Trident Energy qui conservera une part de 21,5% et la SNPC, une part de 15%.

Partenaire historique du Congo en matière de production et de fourniture des hydrocarbures, TotalEnergies est engagée à poursuivre la dynamique de son portefeuille, en privilégiant les actifs à faibles coûts et à faibles émissions pour tirer parti de son expertise dans l'offshore profond.

Patrick Yandza

RELANCE DES ACTIVITÉS AGRO-PASTORALES À NGOBANA

Une délégation de l'église kimbanguiste de Brazzaville, conduite par le président exécutif national, Brice Voltaire Etou Obami, vient de procéder à la relance des activités du centre agro-pastoral de Ngobana, situé dans la sous-préfecture de Gamboma, dans le département des Plateaux.

À travers ce centre de 50 hectares, l'église kimbanguiste envisage de développer les cultures du manioc, de haricot, de patates douces, et d'autres produits, a fait savoir le directeur national de la Fondation Papa Simon Kimbangu, Armel Etou Alali.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de la fondation et elle vise à promouvoir l'autosuffisance alimentaire et à stimuler l'économie locale, a-t-il expliqué, en lançant un appel à l'action collective unissant les forces spirituelles, légales

et communautaires pour relever le défi de l'autosuffisance alimentaire.

« Nous savons tous que la famine frappe à nos portes chaque heure, chaque minute et chaque seconde. Nos ménages souffrent. La seule voie est de s'accrocher aux instructions du Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui nous aidera à atteindre l'autosuffisance alimentaire », a fait savoir Etou Alali.

Pour sa part, le sous-préfet de Gamboma, Marcel Eboki, a salué cette initiative comme



Le centre agro-pastoral de Ngobana

un symbole d'espoir pour les habitants de cette localité. Pour lui, l'engagement en faveur de l'agriculture est une voie incontournable vers la diversification économique et la lutte contre le chômage et la pauvreté.

Intervenant à cette occasion, le député de Gamboma 2, Obam Andon a également exprimé son soutien total aux efforts des Kimbanguistes, soulignant l'engagement des autorités politiques locales pour garantir le succès de cette entreprise. Autrefois centre agro-industriel dans le cadre du plan quinquennal 1982-1986, sa reprise marque le début d'une nouvelle phase de production agricole.

Gulit Ngou

Suspension de la grève de la COEC

LES EFFORTS DU DG DES DOUANES ONT PAYÉ

Déclenchée le 16 mai à Pointe-Noire, la grève de la Coalition des opérateurs économiques du Congo (COEC) a été finalement suspendue le 22 mai dernier, après un échange fructueux entre les responsables syndicaux et le directeur général des douanes Guénolé Mbongo Koumou. Les grévistes avaient trouvé leur compte dans les ébauches de solutions qui ont été collectivement émises le 21 mai 2024 à Brazzaville par les deux parties prenantes.



Photo de famille après la rencontre fructueuse avec le Dg des douanes

Les problèmes ayant suscité la colère de la Coalition des opérateurs économiques du Congo et le déclenchement de la grève sont liés à la cacophonie ayant caractérisé la procédure judiciaire suite à l'évasion financière dans laquelle, l'Etat a perdu 4 milliards de FCFA et à la fermeture des 37 sociétés à titre conservatoire par rapport à cette situation.

C'est à la suite du déclenchement de cette grève que le directeur général des douanes a initié cette rencontre avec l'organisation syndicale. Elle a eu lieu dans la salle des conférences de l'ancien bâtiment de la direction générale des douanes. Face à Guénolé Mbongo Koumou qui était assisté de quelques collaborateurs dont les responsables de la direction des enquêtes douanières, la délégation de la Coalition des opérateurs économiques du Congo, conduite par son vice-président Chrysostome Samba Mbemba a dit ses quatre vérités. Après des éclairages du directeur général des douanes, les deux parties prenantes ont procédé à la signature d'un relevé des conclusions qui se veulent équilibrées, bénéfiques pour l'Etat et les transitaires.

Les raisons de la colère

La grève du 16 mai 2024, lancée par la Coalition des opérateurs économiques du Congo, a été motivée par l'incarcération des neuf transitaires détenus à la maison d'arrêt de Brazzaville et la fermeture des 37 sociétés de transit à

titre conservatoire. La coalition des opérateurs économiques a évoqué en outre « l'imposition abusive et anarchique des valeurs en douanes des marchandises à l'import ; la remise en cause du mode de paiement de la société Global Access ; le retrait de la société Cercored servant à identifier les assurances locales ; le manque de cadre arbitral conjoint chargé de veiller en permanence aux différents conflits résultant de la violation des textes ; le non-respect des engagements contenus dans le communiqué final de la réunion de concertation entre les acteurs de la plateforme portuaire tenue le 10 décembre 2023 ».

Libération provisoire en catimini ?

L'un après l'autre, les interlocuteurs de Guénolé Mbongo Koumou ont expliqué les difficultés que rencontrent les différents avocats mobilisés pour défendre les transitaires détenus à la maison d'arrêt de Brazzaville. « Le premier point, c'est la situation de nos collègues détenus à la maison d'arrêt. Nous avons vu le procureur de la République qui avait fait état d'une situation compliquée et promis d'envoyer les prévenus à l'instruction. Il nous avait demandé de prendre les avocats. Nous en avons mobilisé sept. Cependant, l'audition passée, le dossier n'est transmis ni à l'instruction, ni à la cour de cassation. Nous nous demandons pourquoi le procureur ne les envoie pas à l'instruction. Nous entendons simplement que

tel détenu a versé 4 millions de FCFA et a été libéré, sans document et sans jugement. Il ne reste plus que 9 commissionnaires sur les 15 qui étaient en prison. Nous trouvons cela anormal et on s'interroge sur ce que deviendront nos amis qui n'ont pas d'argent à payer pour être aussi libres », s'est plaint le chef de la délégation.

Le second motif de la colère a-t-il indiqué est lié à la fermeture des 37 maisons de transit. « Chaque maison de transit était tenue par sept à douze agents. Ces chefs de famille sont devenus des chômeurs. Ils sont sommés de libérer les maisons où ils habitaient. On leur demande aussi de payer les déclarations écrasées par la direction des systèmes d'informations qui relève pourtant du ministère des finances. Nous voulons proposer l'application des articles 380 du code des douanes pour permettre à l'Etat de récupérer l'argent qu'il a perdu... Nous voulons aussi que le directeur général des douanes nous entende pour comprendre les tenants et les aboutissants de ce dossier », a-t-il plaidé.

Prince Mobié de son côté justifie sa colère par le fait qu'on ait jeté l'anathème sur le transitaire qui n'a rien à voir avec des systèmes d'informations du ministère des finances. « Nous sollicitons la résolution à l'amiable auprès du directeur général en qui nous avons de l'estime. Ce père de famille et cadre chevronné qui devra comprendre que les responsabilités sont partagées dans ce dossier. Il faut dénouer la situation qui

est devenue complexe », a-t-il signifié tout en faisant état des convocations qu'ils reçoivent du ministère alors que la procédure judiciaire en cours aurait effet suspensif sur la procédure administrative.

Eclairages de Mbongo Koumou

Répondant au vice-président de la coalition, Guénolé Mbongo Koumou directeur général des douanes et des droits indirects indique qu'il n'est pas au courant de la mise en liberté de certains transitaires détenus à la maison d'arrêt. Il n'est non plus à l'origine de la procédure judiciaire en cours comme tente de l'insinuer le vice-président de la Coalition. Néanmoins, il reconnaît que les éclairages apportés par le vice-président de la coalition lui ont permis de mieux comprendre les préoccupations des opérateurs économiques en grève.

Poursuivant sa déclaration, Guénolé Mbongo Koumou a apporté des précisions ci-après : « sur la situation des détenus, conformément à notre constitution, la justice est indépendante. L'exécutif n'interfère, ni n'intervient dans ses procédures et, la direction générale des douanes fait partie de l'exécutif. Selon vous, il y aurait des transitaires en liberté. Je vais m'informer pour savoir si cela est réel. Si c'est vérifié, on se rencontrera dans un autre cadre pour des mesures d'urgence en nous fondant sur la véracité des informations. La douane n'a pas porté plainte... Vous savez

que ce dossier est suivi par des services de la police judiciaire et de la Centrale d'intelligence de documentation qui ont saisi le parquet de la République. Il ne s'agit pas d'une plainte de la direction générale des douanes qui avait initié sa mission d'enquête en envoyant la direction des enquêtes douanières pour vérifier ce que nous entendions, en conformité avec des lois de la République. La police judiciaire parlait des fraudes informatiques, détournement des fonds et les services ont parallèlement initié un travail ».

Concernant la fermeture des 37 sociétés de transit, le directeur général des douanes parle d'une mesure conservatoire mais s'oppose toutefois au règlement en famille d'une affaire dont les responsabilités sont avant tout individuelles. Chaque maison de transit est auteure ou complice de l'évasion fiscale des 4 milliards de FCFA au détriment de l'Etat. « Il y a parmi les maisons, celles qui ont été des actrices... Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même panier. Il y en a aussi qui peuvent représenter 40 ou 50% des fonds volatilisés. Il faut qu'on regarde la responsabilité individuelle en fonction du niveau d'implication de chaque maison de transit... Nous refusons de favoriser un climat nocif et toxique pour les affaires en République du Congo en généralisant la fraude. On fera le tri et on regardera comment faire le recouvrement des droits, même si les déclarations ont été écrasées. On peut procéder aux liquidations d'office. Les dossiers sont connus; vous avez des copies et des archives. Au-delà du syndicat, il y a des responsabilités pour chaque société », a-t-il insisté.

Les deux parties ayant parvenu au même degré de compréhension ont donc fumé le calumet de la paix. C'est pourquoi, on peut dire que cette séance de travail n'est pas de trop. Elle a calmé les esprits ; ébauché des solutions responsables et procédé au relevé des conclusions. Le directeur général des douanes a pris l'engagement de « soumettre à l'appréciation des autorités compétentes, la convocation d'une réunion extraordinaire, dans les meilleurs délais, du Comité consultatif douane-entreprises, en vue d'examiner la problématique afin d'y trouver une solution en toute responsabilité. La même démarche sera entreprise auprès du Comité de pilotage pour la facilitation et la simplification du passage portuaire ». Ce qui justifie la suspension de la grève au lendemain de cet échange.

Henriet Mouandinga

Accidents de circulation

LES PROFESSIONNELS FACE À L'INDEMNISATION DES VICTIMES

Les magistrats et auxiliaires de justice congolais ont remis à jour, leurs connaissances sur le règlement des préjudices résultant des accidents de circulation. Ce renforcement des capacités qui s'est déroulé les 21 et 22 mai dernier au ministère de la justice et des droits humains, tient compte des normes établies par la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA).

Cette séquence de formation a été initiée par l'Association professionnelle des sociétés d'assurances du Congo, avec l'appui du ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones. Elle est placée sous le thème: « indemnisation des victimes d'accidents de circulation conformément aux dispositions du code CIMA ».

Il en ressort qu'une kyrielle de composantes professionnelles est impliquée dans le processus d'indemnisation des victimes d'accidents de circulation. Il s'agit principalement de la police, la gendarmerie, la justice et les sociétés d'assurances. D'où l'importance de réactualiser les connaissances de ces corps de métiers, pour qu'ils soient au même niveau de compréhension et d'interprétation du code CIMA. La finalité est d'harmoniser les



Un accident de circulation illustrant la nécessité de la formation des agents de sécurité et de justice

textes entre les sociétés d'assurances qui ont la responsabilité d'indemniser et la justice qui dit le droit. « Le principal

objet de cet atelier a été d'approfondir vos connaissances sur les mécanismes d'indemnisation spécifiques établis par

le code Cima qui joue un rôle fondamental dans la protection des droits des accidentés de la route », a noté le secrétaire

général à la justice, Clotaire Okoko.

Entre autres thèmes ayant fait l'objet des communications au cours de cette rencontre, on peut noter, la présentation de la CIMA ; le cadre réglementaire et les modalités d'indemnisation des victimes d'accidents de circulation et les facteurs influençant le processus d'indemnisation. Cela valait la peine, à en croire les organisateurs, d'autant plus que les nombreuses réclamations soumises aussi bien par les victimes que par les sociétés d'assurances mettent en évidence les défis rencontrés dans la gestion des contentieux. De son côté, le président de l'Association professionnelle des sociétés d'assurances du Congo, Hugues Massengo a estimé qu'à travers ce séminaire, les professionnels et autres acteurs ont atteint l'objectif. En effet, ils ont été mieux sensibilisés, bien informés et maîtrisés aux notions techniques des dispositions du code CIMA.

Henriet Mouandinga

Lékoumou

REPRISE DU TRAFIC ROUTIER ZANAGA-OGOUE

Le président du Conseil départemental de la Lékoumou, Jacques Ongotto a réceptionné récemment l'ouvrage de franchissement de la rivière Liwali sur l'axe Zanaga-Ogoué. C'était en présence des membres du bureau exécutif du Conseil départemental, du sous-préfet du district de Zanaga, Dieudonné Ondouma ainsi que des élus locaux et des populations riveraines, en liesse.



Coupe du ruban symbolique par le président du conseil départemental Jacques Ongotto

Après plus d'une année d'interruption, le trafic routier a repris il y a quelques jours sur l'axe Zanaga-Ogoué, suite à la réception de cet ouvrage de franchissement. La remise

officielle de ce joyau permettra aux populations d'accroître leurs échanges et de favoriser la circulation des personnes et des biens sur ce tronçon.

Au cours de cette cérémonie, il y a eu la bénédiction des lieux

par les gardiens du temple, c'est-à-dire les notables, suivie du discours du sous-préfet de Zanaga, qui a remercié le président du Conseil départemental de la Lékoumou. Ce dernier, a-t-il reconnu, s'est investi plei-

nement pour l'aboutissement de ce chantier vital, au bonheur des populations riveraines, heureuses de renouer avec leurs activités quotidiennes. Intervenant à cette occasion, le président du Conseil départemental, en paraphrasant le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso dans son message sur l'état de la nation de 2007, a réprécisé : « Il faille mailler l'ensemble du territoire des

infrastructures pour permettre aux populations de circuler librement ».

Les travaux de ce pont qui mesure plus de 40 m de long, ont été exécutés par la société forestière TAMAN et financés entièrement par le porte-feuille du Conseil départemental de la Lékoumou.

Jean Leboussou Adama

FAIRE PART



Les familles Goma Ombanza et Makosso Dembi ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants Patrick et Lydie, le samedi 15 juin 2024 à la mairie de Talangai.

Assurance maladie universelle

LES ADMINISTRATEURS DE LA CAISSE SERONT JUGÉS AUX RÉSULTATS

Les membres du conseil d'administration de la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU) démarrent leurs fonctions avec des missions bien définies par la hiérarchie. Ils auront à boucler la phase pilote de la mise en place à cette caisse, de poursuivre son déploiement dans les départements et à œuvrer pour garantir sa viabilité.

Ces missions leur ont été prescrites par la tutelle, le 23 mai dernier, quand le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale Firmin Ayessa, procédait à l'installation des cadres nommés dans leurs fonctions respectives. De leur côté, par l'entremise de leur présidente, Yvonne Yolande Valérie Voumbo Matoumona, née Mavoungou ont fait part de leur volonté de réussir ce challenge. La concrétisation de ce projet cher au président de la République Denis Sassou N'Gusso est donc une impérative.

L'installation officielle dans leurs fonctions d'administrateurs de la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU), par le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale Firmin Ayessa a été marquée par des exhortations et des conseils ayant en même temps valeur d'instructions et d'orientation. « Vous mesurez combien grande, noble, délicate et exaltante est votre responsabilité en votre qualité de tout-premiers administrateurs de la CAMU... Par le mandat qui est le vôtre, vous êtes responsables de la définition des grandes orientations de la CAMU y compris ses objectifs à long terme, ses politiques de couverture et ses stratégies d'investissement.



Installation de la présidente du conseil d'administration de la CAMU

Vous assurez la supervision de l'administration de l'organisme, en évaluant sa performance, en contrôlant les dépenses et en veillant à la bonne gestion des fonds... Vous avez été constitués pour représenter les principaux acteurs concernés, ceux du secteur public, du secteur privé et des travailleurs, dans la diversité active de vos expertises respectives, tant dans le domaine de la santé, de l'économie, du droit, de la gestion des risques et bien entendu, de l'assurance maladie», a déclaré le ministre d'Etat Firmin Ayessa. Poursuivant sa déclaration à

l'attention des cadres promus, le ministre d'Etat leur a demandé d'assurer une gouvernance efficace, transparente et inclusive. Pour le ministre d'Etat Firmin Ayessa, il revient à ces cadres la lourde mission d'administrer la CAMU dont les attentes sont nombreuses, notamment celles de garantir un accès égal aux soins de santé pour l'ensemble de la population, indépendamment de la situation économique ou sociale des individus.

En effet, il leur revient, insiste le ministre d'Etat en charge de la sécurité sociale, « de boucler la phase pilote de la mise en

place de la CAMU, de poursuivre le déploiement de la CAMU dans les départements et d'œuvrer pour garantir la viabilité de ladite caisse ». D'où l'invite de la tutelle à conduire leur mission avec abnégation et rigueur, aux fins de produire les résultats attendus pour le grand bénéfice des populations-assurées.

En réaction à la hiérarchie administrative et politique, la présidente du conseil d'administration Valérie Voumbo Matoumona reconnaît que la tâche est fastidieuse, mais garantit les résultats à l'aune de la mise à leur disposition de la logistique nécessaire.

Les experts étant déjà prêts pour le travail. « Nous devons nous montrer très rapidement à la hauteur de nos nouvelles tâches et responsabilités, car des échéances importantes nous attendent, notamment, le recrutement du directeur général de la CAMU et de son adjoint... Je sais compter sur la volonté, l'expertise, le courage et l'abnégation de chacun de nous afin que nous relevions le challenge de l'opérationnalisation de la CAMU au bénéfice de la population congolaise ». Yvonne Yolande Valérie Voumbo Matoumona, née Mavoungou a par ailleurs rassuré le gouvernement et les bénéficiaires que les premiers administrateurs de la CAMU sont prêts pour le travail et ne devront jamais trahir la confiance qui leur est faite.

Le défi étant de taille, la présidente en appelle à garder à l'esprit qu'il s'agit à la fois d'un privilège mais aussi d'une lourde responsabilité, exigeant à la fois dévouement, détermination et professionnalisme. Il est donc impératif, a-t-elle insisté, « de travailler ensemble dans l'humilité, l'harmonie et en complémentarité avec tous les professionnels et acteurs concernés dans la problématique de la mise en place de la CAMU. En unissant nos forces, en mettant nos compétences en commun et avec l'appui de tous nos partenaires, nous parviendrons à des résultats concrets et durables attendus par la tutelle. Ce qui contribuera véritablement à apporter une meilleure réponse aux attentes des populations congolaises en matière de santé ».

Ernest Otsouanga

PRÉVENIR LA FISTULE POUR LA BONNE SANTÉ MATERNELLE

Le 23 mai de chaque année, la communauté internationale célèbre la journée mondiale pour l'élimination de la fistule obstétricale. L'édition de cette année est placée sous le thème : « rompre le cycle et prévenir la fistule dans le monde ». Ce thème met l'accent sur la nécessité urgente de lutter de manière globale contre la fistule obstétricale, mettant en lumière non seulement le besoin d'un accès équitable à des services de santé maternelle de qualité et d'un investissement soutenu dans les systèmes de santé.

En effet, la fistule obstétricale est une lésion liée à l'accouchement qu'on peut prévenir et dans la plupart des cas guérir. Comptant parmi les infections les plus cachées et négligées, celle-ci entraîne souvent des problèmes psychologiques comme la dépression et la pauvreté. Les femmes qui en souffrent souvent coupées de leur communauté. Ces dernières années, la santé maternelle a connu des pro-

grès significatifs à l'échelle mondiale. Mais, la fistule obstétricale reste une menace, en particulier dans les pays à faible revenu ou intermédiaire. Même si la grossesse et l'accouchement sont généralement plus sûrs que jamais, des milliers de femmes subissent encore chaque année les conséquences dévastatrices de la fistule obstétricale. Ces blessures résultant d'un travail prolongé et dystocique, ne sont pas seu-



lement un problème médical, mais aussi le reflet d'inégalités systémiques persistantes, enracinées au sein des sociétés. La fistule obstétricale peut aussi être évitée, en retardant l'âge de la première grossesse, tout en mettant fin aux pratiques traditionnelles néfastes et en offrant des soins obstétricaux en temps libre. Les systèmes de santé et les communau-

tés continuent de lutter, pour garantir un accouchement sans danger. Malgré les améliorations globales en matière de sécurité des grossesses, celles-ci entraînent encore chaque année des blessures, à des dizaines de milliers de femmes et des filles mères. En 2003, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et ses partenaires

ont lancé une campagne mondiale pour mettre fin à la fistule obstétricale, conformément aux objectifs internationaux visant à améliorer la santé maternelle et néonatale et dans le but de rendre la fistule aussi rare dans les pays en développement que dans les pays développés. C'est dans cette vision qu'en 2018, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution pour y mettre fin d'ici 2030. Cela nécessite cependant, un leadership politique fort, une intervention stratégique urgente, des ressources considérablement accrues et une collaboration renforcée entre les gouvernements, les partenaires, la société civile, les prestataires de soins de santé, les femmes et les communautés.

Dim-Martie Mizère

Brazzaville

QUELS MOYENS DE RIPOSTE À LA CRIMINALITÉ GALOPANTE ET CONTAGIEUSE ?

A Brazzaville, chaque jour qui passe apporte son lot d'assassinats et autres actes d'agressions à main armée. De plus en plus, la peur s'installe dans les quartiers de la ville où des gangs bien organisés et extrêmement mobiles sèment la désolation. Talangaï, Ngamakosso, Nkombo, Manianga, Massengo, Mfilou, Trois poteaux, Makabandilou, Moutabala, Makazou..., constituent leurs fiefs imprenables. En conséquence, toutes sorties nocturnes, à pieds ou à moto, devient une opération à risques. Le nombre de victimes croît au jour le jour, malgré les coups de filet de la police. Une action vigoureuse est plus que nécessaire, pour sortir les brazzavillois de l'angoisse. Toute la question est de savoir : quels sont les moyens de riposte que le gouvernement se donne pour venir à bout de cette spirale de violence aveugle ?

« Trop, c'est trop », entend-on dire dans l'opinion face à la montée en puissance de ces gangs qui donnent du fil à retordre à la force publique, et rendent incertains les lendemains des populations. En effet, depuis plusieurs années, les brazzavillois vivent dans un climat d'insécurité qui développe une grande anxiété dans les familles. Chaque jour, celles-ci se réveillent sous le choc d'informations alarmantes, faisant état d'assassinats ou de blessures à l'arme blanche de leurs convives. Ces derniers jours, cette criminalité en pleine mutation a pris des formes inquiétantes. Les bandes criminelles (Kuluna, Bébés noirs, Arabes et Américains) ont développé de nouveaux modes opératoires qui déjouent toute prudence : des attaques directes à l'arme blanche, ils sont passés aux embuscades surprises sur la voie publique, notamment dans les quartiers périphériques dépourvus d'éclairage. Dès lors, tout agent de la force publique en tenue constitue une cible privilégiée à ne pas rater. C'est sans doute des représailles contre ceux qui les traquent au quotidien. Usant quelques fois des motos-taxis dont ils sont eux-mêmes des conducteurs, le téléphone aidant, ils ne s'abstiennent pas de s'en prendre à leurs clients... En somme, Brazzaville connaît un niveau d'insécurité jamais atteint en 64 ans d'indépendance. La peur est totale dans les quartiers et les familles.

Les veillées mortuaires, ainsi que les cérémonies de mariage ou d'anniversaire, sont devenues des moments à hauts risques. Si hier, ces criminels choisissaient d'agir la nuit, profitant de l'obscurité, pour passer inaperçus, de nos jours l'heure de l'action n'a plus d'importance. Ne craignant ni la police ni la justice, ils peuvent faire irruption dans n'importe quelle ruelle ou famille, quand ils le veulent. Les patrouilles organisées par la force publique suivies d'arrestations ressemblent à de simples mises en scène, puisque le plus souvent, ils sont remis en liberté au bout de quelques jours de détention, dans les commissariats ou à la Maison d'arrêt. Baignant dans cette impunité inconcevable, ces malfrats ne manquent pas



Des mesures fortes pour des actes d'incivisme qui se propagent dans le pays

de repartir dans leurs anciens quartiers, malgré les regards accusateurs de leurs congénères. Souvent, ils reprennent leurs forfaits avec la même arrogance, la même liberté et la même assurance, défiant ainsi les proches de leurs victimes. Pour des raisons qui leur sont propres, ces malfrats ont morcelés les quartiers en territoires strictement contrôlés par les uns et les autres, avec des frontières intangibles et inviolables. Récidivistes à souhait, ces jeunes délinquants qui se définissent comme « Arabes » ou « Américains » présentent quelques signes distinctifs :

tatouages, coiffures extravagantes et accoutrement dévergondé... Ils assurent leur survie sur le dos des populations, au travers des actes de vols, viols et extorsions qu'ils accomplissent en usant des machettes, barres de fer, couteaux... Comme si cela ne suffisait pas, l'émotion est transposée sur les réseaux sociaux où sont diffusées des scènes d'une rare barbarie, au mépris de la loi. Souvent, ce sont des vidéos sur des attaques contre de paisibles citoyens de passage dans une zone infestée de brigands, ou d'affrontements sanglants entre les deux gangs

rivaux. En effet, les « Arabes » et « Américains » ne se tolèrent jamais. Ils s'affrontent même dans les cimetières, au cours des enterrements. D'aucuns soutiennent que si ce phénomène galopant et très contagieux n'est pas maîtrisé à temps, ces criminels finiront par s'attaquer aux institutions de l'Etat, tel que cela se passe à Haïti. La menace n'est donc pas à sous-estimer, indique-t-on en substance.

Aux grands maux les grands remèdes

« Extremis malis extrema

remedia », disent les latins. Ce qui signifie : « aux grands maux les grands remèdes ». Corneille, poète et dramaturge français du XVII^e siècle, quant à lui, suggère : « il faut ne rien craindre quand on a tout à craindre ». Autrement dit, lorsque la situation l'exige, il faut savoir prendre des mesures drastiques, même si leur application peut faire mal. En médecine, il est recommandé de mettre le fer dans une plaie incurable pour que les parties du corps encore intactes ne soient pas gangrénées. Tel est l'état d'esprit dans lequel devrait se trouver le gouvernement, avec toute sa force répressive, face à la montée en puissance de la criminalité à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Comme cela s'est passé dans d'autres pays, s'il y a des trous dans la raquette de la police et la gendarmerie, ce qui est le cas aujourd'hui, mission devrait être donnée à l'armée pour rétablir l'ordre. Ne pas le faire, c'est donner à cette criminalité toutes les chances de se propager, y compris dans les villages, hameaux et campements... Sans perdre le temps, le gouvernement devrait mettre les bouchées doubles, pour accélérer les travaux de construction des centres de rééducation de ces jeunes, afin de les sevrer des sales besognes.

Jules Débel



Océan du Nord
Sécurité - Gastéris - Justice

OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les
MARDIS
SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

Santé publique

LES ACTEURS DE SANTÉ ÉVALUENT LA CHAÎNE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS

Les acteurs du ministère de la Santé et de la Population, les représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo et du Programme des nations Unies pour le développement (PNUD) ont organisé un atelier le 22 mai dernier à Brazzaville. Cet atelier qui était placé sous le thème : « comment s'effectue le processus d'approvisionnement des produits de santé au Congo », avait pour but d'évaluer la chaîne nationale d'approvisionnement des produits pharmaceutiques.



Mme Ata née Rosa Ollessongo, directrice des pharmacies

A en croire la directrice des pharmacies et du médicament du ministère de la santé, madame Ata née Rosa Ollessongo, dans le fonctionnement normal de toutes les structures, il est important de revoir les différents piliers, si et seulement si l'on veut aller dans le sens de l'amélioration.

Selon elle, la revue doit être faite de façon continue. Madame Ata Rosa estime en outre que lorsqu'on évolue, on doit toujours se remettre en question, parce que le travail humain n'est pas parfait. On doit donc travailler pour évoluer, à l'instar de la science et des techniques. Aujourd'hui, on est à l'ère de

l'intelligence artificielle, donc il y a toujours moyen d'apporter des éléments positifs supplémentaires dans le cadre de ce travail. Cette rencontre a permis aux acteurs concernés de faire la revue en ce qui concerne les modalités d'entrées et de sorties des produits pharmaceutiques au Congo. « La chaîne d'approvisionnement c'est en fait la gestion en gros du médicament. Ces produits pharmaceutiques qui rentrent ; ceux qui sortent et tout ce qui est en lien avec les flux du médicament venant de l'extérieur et qui sont achetés par le Congo avec ou sans l'appui des partenaires, se retrouvent parfois en ville et aussi à l'intérieur du pays. Ce sont tous ces mouvements qui constituent la chaîne d'approvisionnement », a indiqué la directrice des pharmacies du ministère de la santé et de la population.

Elle a par ailleurs indiqué que la revue de la chaîne d'approvisionnement consiste à évaluer les flux de médicaments au niveau national. Pour mémoire, en République du Congo, les structures publiques et privées de santé s'approvisionnent à la centrale d'achats des médicaments essentiels et produits de santé (Cameps). Elle est une structure publique homologuée par l'OMS.

Dim Martie Mizère

Hygiène des menstrues

L'ASSOCIATION S.O.S FEMMES DU CONGO BRISE LE SILENCE

Prélude à la journée internationale de l'hygiène menstruelle célébrée le 28 mai de chaque année, l'Association S.O.S femmes du Congo a organisé le 23 mai dernier à Brazzaville, une campagne de sensibilisation, sur la prise en charge des menstrues. Ce faisant, cette association vient de casser le tabou qui entoure encore ce phénomène physiologique qui est pourtant naturel. Cette association a également mis en lumière les difficultés d'accès aux kits de dignité que connaissent les jeunes filles congolaises.

Cette année qui marque le dixième anniversaire de cette journée est placée sous le thème : « les règles, parlons-en ». La garniture, les tampons ou serviettes hygiéniques, les sous-vêtements, le savon, les sanitaires et même l'eau destinée aux bains intimes, rien n'est facile d'accès pour les jeunes filles. Brazzaville connaît actuellement une vague de chaleur sans précédent. Dans les quartiers, les populations se plaignent du manque d'eau, une denrée de première nécessité dans la vie humaine, car la société en charge de la distribution d'eau n'arrive pas à desservir

normalement les quartiers. Comme par malheur, les femmes sont parmi les premières victimes de la pénurie d'eau courante. Beaucoup plus que les hommes, parce qu'elles en ont besoin, pour leurs soins intimes, particulièrement en période de menstrues. La gent féminine se plaint de ce qu'elle ne peut prendre une douche au moins deux fois par jour.

La situation est plus risquée pour la majorité des femmes lorsqu'on sait que plus de la moitié de la population congolaise ne dispose pas de toilettes décentes. Cette réalité expose les femmes à de nombreuses infections. Par

ailleurs, que ce soit pour l'approvisionnement en eau ou pour d'autres besoins liés à l'hygiène intime de la femme, « l'argent est le nerf de la guerre ». Les filles issues des familles démunies ne sont pas toujours capables de se procurer des serviettes hygiéniques ou des tampons au prix de 500 à 5000 FCFA.

En général, elles privilégient les dépenses alimentaires, quand il y a un peu d'argent, surtout lorsqu'elles se trouvent en situation de vulnérabilité. C'est le dilemme de choisir entre acheter de la nourriture ou acheter les produits contre les menstrues. Faute de mieux, certaines jeunes filles utilisent des morceaux de pagne, des papiers hygiéniques à la place des serviettes appropriées. Difficile dans ces cas de renouveler régulièrement les sous-vêtements et de les entretenir comme il se doit.

Les inégalités sociales font que de nombreuses filles adoscelentes ne disposent pas des ressources nécessaires pour gérer leurs menstruations avec des méthodes appropriées. Leur vie en est souvent affectée. L'accès aux kits de dignité (eau, savon, sous-vêtements, etc.), la période de menstruation est fondamentale pour une bonne santé.

D.M.

HUMEUR

LES INTERDITS ET LES TABOUS

En général, les tabous proviennent des interdits considérés comme pouvant exercer une action directe ou indirecte sur la vie de la population au sens large. Autrefois, on leur donnait le pouvoir de réguler les événements et le cours de la vie. Ils avaient une signification et un rôle non-négligeable : exercer un contrôle à la fois sur le monde, les choses et les hommes.

Fondés sur les codes sociaux et moraux, ces interdits et tabous étaient constitués de trois éléments : la croyance dans le caractère sacré d'une chose ; la prohibition ou l'interdiction d'en user et le châtement frappant celui qui transgresse l'interdit sous forme de punition surnaturelle.

Autrefois, les relations de l'homme à la nature étaient faites de beaucoup de respect. Ainsi, certaines zones de forêt réputées impénétrables, inviolables étaient interdites de toute activité humaine (chasse, pêche, cueillette...) Pour y exercer une quelconque activité, il fallait procéder à un rituel préalable ou à des sacrifices. Dès lors, des initiés se mettaient en scène pour invoquer les mânes des ancêtres, afin d'obtenir une dérogation spéciale et lever tout interdit. Cela a favorisé la conservation, aussi bien de la flore que de la faune, y compris à côté des villages, en dépit de la forte pression démographique exercée sur ces espaces.

Ces tabous et interdits étaient repartis en plusieurs catégories, dont principalement : les interdits d'ordre alimentaire ; les interdits d'ordre sexuel et les interdits d'ordre comportemental... Tous avaient pour objectifs : protéger la population contre des malheurs éventuels ; mettre chaque individu à l'abri de tout danger ou le préserver de tout mal extérieur ou intérieur.

La plupart de ces interdits et tabous étaient liés aux totems, c'est-à-dire des symboles et pratiques fondés sur une relation supposée entre un individu ou un groupe social et un objet. Incarnant l'ancêtre ou l'esprit protecteur du groupe, le totem pouvait être, soit un animal ou un végétal ; soit sa représentation. Dans la mémoire collective, c'était le dispensateur de bienfaits et garant de la cohésion du groupe. Reconnus comme des membres à part entière de la famille, leurs esprits protecteurs étaient notoires et vénérés comme tels. Chaque clan avait ses totems considérés comme des enseignes généalogiques et monuments commémoratifs de la famille. Ainsi, de nombreux animaux comme la panthère, le boa, le caïman et bien d'autres, étaient interdits de consommation dans certains clans. Car, on ne saurait se manger en famille.

Une autre forme d'interdits était liée aux statuts des hommes, notamment les initiés qui ne mangeaient pas la nourriture préparée par les femmes. Le rôle de celles-ci se limitait à la cueillette, à la production agricole et à la pêche... Tout ce qui était destiné aux hommes, surtout aux notables, était confié à un garçon de la famille. C'était généralement un neveu ou un cadet, qui préparait pour les dignitaires. Ceux-ci ne buvaient pas non plus l'eau puisée par les femmes.

Certains interdits étaient surtout liés à un état ; par exemple une femme en période de menstruations était réputée impure. En conséquence, elle ne pouvait, pendant cette période, partager le lit avec son mari ni préparer le repas de la famille, moins encore toucher à tout ce qui se rapportait à l'alimentation des hommes. Il lui était aussi interdit d'emprunter la piste menant à la source des hommes. Elle devait à tout prix éviter de rencontrer le porteur de la cruche d'eau destinée aux dignitaires. Dans certaines communautés, une femme enceinte était soumise à plusieurs interdits nécessaires à son équilibre biophysique : ne pas regarder un cadavre ; éviter de commettre l'adultère ; s'abstenir de manger certains aliments comme la viande du singe ou la chair du serpent ; éviter de s'asseoir en plein air la nuit... Pour les mêmes raisons d'équilibre et d'invulnérabilité, il n'était autorisé aux initiés de partager le lit avec leurs épouses qu'en cas de besoin. Une fois ce besoin satisfait, chacun regagnait sa pièce.

Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, ceux qui transgressaient ces interdits s'exposaient à des châtements divers, particulièrement des maladies souvent incurables ou à la mort.

Jules Débel

Formation

LE PNUD ET PARTENAIRES FORMENT LES ÉTUDIANTS À L'ENTREPRENEURIAT

Du 22 au 23 mai dernier à Brazzaville, les étudiantes de l'Université Denis Sassou N'Guesso et celles de l'université Marien Nguabi étaient à l'école du savoir. La formation portait sur les notions de leadership et de l'entrepreneuriat. Elle vise à favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes sur le marché de l'emploi. Ce projet procède de l'initiative du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) mise en œuvre par le programme « Le Congo au féminin ».



Photo de famille après la formation

Pour le programme, « Le Congo au féminin », cette formation a pour but de favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. « Il faut savoir que la nouvelle génération est

l'avenir de demain. Il est donc important d'échanger avec les étudiantes sur le processus d'apprentissage. Il s'agit de faciliter leur insertion professionnelle en leur partageant les opportunités et les conseils

utiles, en faisant du coaching afin qu'elles soient compétitives sur le marché du travail. Le but de cette formation est de promouvoir cet environnement de travail et leur dire tout simplement que c'est possible

de réussir dans ce pays, afin qu'elles rêvent grand », a expliqué Emilia Mambissa.

Pendant deux jours, les étudiantes de l'Université Denis Sassou N'Guesso et Marien Nguabi ont bénéficié des sessions interactives et de mentorats dispensés par les experts de l'entrepreneuriat et du leadership. L'ambition est de leur fournir les outils et les connaissances nécessaires pour se lancer, planifier une carrière et faciliter l'insertion professionnelle.

Le ministère de la Jeunesse et le Programme des nations unies pour le développement adhèrent à la nécessité de renforcer les mécanismes d'employabilité des jeunes femmes. « Cela constitue une base de données qui facilitera l'encadrement efficace et dynamique des jeunes filles pendant une période de trois ans en vue de les outiller et de les prédisposer à l'employabilité et à l'entrepreneuriat. Je vous invite à saisir cette occasion pour acquérir des nouvelles compétences afin de préparer votre migration vers le marché de l'emploi », a indiqué Charles Makaya, directeur de cabinet du ministère de la Jeunesse.

« L'objectif parité homme-femme, vise à accroître la présence des femmes dans les secteurs productifs de l'économie notamment dans les secteurs à forte valeurs ajoutées. Cette formation vise également à accroître le leadership dans toutes les instances administratives, politiques et économi-

ques. De manière spécifique, en 2024, ce que nous visons c'est de former au moins 1000 cadres dans les secteurs de l'administration, de la société civile, des médias, du monde académique sur les approches qu'il faut utiliser afin d'accélérer la parité femme-homme dans tous les secteurs », a indiqué la représentante du Pnud au Congo, Diane Barry.

Cette série de formation est un véritable moyen de doter les jeunes filles des compétences pratiques et de connaissances théoriques approfondies. Outre les compétences techniques, ces initiatives ont pour but de renforcer la confiance en soi et l'estime de soi, tout en offrant aux étudiants une meilleure compréhension de leur rôle en tant que leader potentiel.

« Cette formation nous permettra d'atteindre nos objectifs, d'être plus performantes et plus compétitives sur le marché de l'emploi. Elle donnera une visibilité pour les filles étudiantes dans l'insertion professionnelle après leur parcours universitaire », s'est exprimée Séphora Tchibakala, une étudiante de l'UDSN.

Les programmes du « Congo au féminin » et l'objectif parité homme-femme, sont des initiatives qui s'inscrivent dans la durée en vue de former un maximum de jeunes femmes dans divers domaines susceptibles de faciliter leur autonomisation.

Dim-Martie Mizère

4^e édition du festival Kokutan'art

LES ARTISTES PHOTOGRAPHES INTERPELLENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR L'URGENCE CLIMATIQUE

Ouverte le 21 mai dernier à Brazzaville, la 4^e édition du festival de photographie Kokutan'art est une rencontre qui réunit différents artistes photographes venus de différents pays. Elle se veut une tribune d'exposition de leurs œuvres photographiques. Au-delà d'une simple exposition photos, les artistes veulent interpeller à travers leurs œuvres les pouvoirs publics sur l'urgence climatique.

En effet, cette rencontre internationale de la photographie a mis en exergue les travaux des photographes européens et africains, en l'occurrence les congolais Baudouin Mouanda et Robert Nzaou, la française Francesca Bel, le malien John Kalopo, le sénégalais Boubacar Tourré Mandemory, la béninoise Mima Kintombo et la tunisienne Ikram Ben Brahim.

A travers des déclinaisons de leurs collections photographiques intitulées « ciels de saison », « Puddle hunting », « Ganvie », « Chroniques », « Prachronisme », « Bamako

terre plastique », ces artistes sensibilisent sur la protection de l'environnement.

Placée sous le thème : « urgence climatique », cette édition porte sur les interrogations des artistes photographes sur l'urgence climatique, leurs préoccupations sur le sort du monde, et la surveillance des espèces. « Comment vivent-ils cette urgence ? », « Comment réunissent-ils à l'exprimer ? », « Quels regards posent-ils sur la vie à travers leurs clichés ? ».

Pour la secrétaire de l'institut français du Congo (IFC), Awa Diarisso, ce festival est devenu



La sensibilisation sur l'urgence du climat passe aussi par les photographes

un rendez-vous incontournable pour les amateurs de la photographie, les artistes et les passionnés de la culture visuelle offrant un programme riche en clichés.

De son côté, l'ambassadeur de

l'Union Européenne au Congo, Giacomo Durazzo, a dit que cet espace met en place un rendez-vous annuel des professionnels de la photographie. Ces artistes donnent à cet art un nouveau souffle.

Cette année, a-t-il souligné, le regard du photographe a raconté le domaine difficile du changement climatique et ses conséquences parfois douloureuses, afin de rappeler l'urgence d'agir et de lutter contre le changement climatique.

Ce festival qui a pour objectif général le développement du secteur de la photographie d'auteur au Congo et en Afrique Centrale favorise la professionnalisation des acteurs du domaine de la photo pour renforcer leurs capacités à créer et à développer des projets dans ledit secteur. Il vise également à apporter un appui aux jeunes photographes en voie de professionnalisation dans les domaines de la formation, de la pratique photographique et la rédaction des projets y relatifs.

Cette exposition fermera ses portes le 21 juin prochain à l'Institut français du Congo, aux ateliers Sahm et à la Faculté des lettres arts et sciences humaines de l'Université Marien Nguabi.

D.M.M.

LA SAPE REND HOMMAGE À RAPHA BOUNZEKI

La Société des ambassadeurs et des personnes élégantes (Sape) au Congo, a rendu hommage, le 10 mai à Brazzaville, à l'artiste musicien Bernard Bounzeki, plus connu sous le nom de Rapha Bounzeki.

Le directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lis Pascal Moussodji, accompagné de quelques sapeurs, s'est rendu au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de l'icône de la sape congolaise, à l'occasion de la Journée nationale de la Sape.

« Rapha Bounzeki a contribué à la visibilité de la chanson congolaise tant au niveau national qu'international. Il a laissé des œuvres qui résistent à l'épreuve du temps », a témoigné Lis Pascal Moussodji. La Sape, véritable trait d'identité culturelle du Congo, est un mouvement mêlant l'élégance vestimentaire à un art de vivre

que le gouvernement souhaite pérenniser et encadrer.

Né le 4 août 1961 à Brazzaville, Rapha Bounzeki s'est fait connaître en 1989 avec le titre « Christianise », avant d'obtenir un succès retentissant un an plus tard avec « Parisien refoulé », « Départ pour l'école » et bien d'autres. Les différends avec ses producteurs, la question sur les droits d'auteur ont terni sa carrière et l'ont conduit à la mort subite, le 10 mai 2008, à l'âge de 47 ans à Brazzaville. La journée de la Sape a été instituée pour honorer sa mémoire et célébrer ce pilier de la culture congolaise.

Gulit Ngou



Rapha Bounzeki



Dépôt de la gerbe de fleurs par le directeur de cabinet du ministre de l'Industrie culturelle

FESTIVAL INTERSCOLAIRE DES ARTS À KINKALA

Ce Festival Interscolaire des Arts et Lettres du Pool (Festiapo) organisé du 15 au 18 mai 2024 à Kinkala, vise à inciter les élèves à s'intéresser aux arts oratoires, a signifié le directeur départemental des arts et lettres, Melvier Bemba Bembi à l'ouverture de cette compétition.

« Le Festiapo est une plateforme d'expression et de valorisation des talents artistiques des élèves, tout en rendant hommage aux figures littéraires et culturelles congolaises. C'est une initiative qui a pour but de répondre à la préoccupation exprimée par la Direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Après plusieurs années d'interruption, ce projet a été relancé pour mettre en valeur chaque année un écrivain différent », a fait savoir Bemba Bembi.

Ainsi, pendant quatre jours, les élèves des écoles, du primaire au lycée se sont livrés à une compétition autour d'une série d'activités culturelles programmées à cet effet, à savoir des conférences-débats, l'animation culturelle, des ateliers d'initiation des artistes en poésie, le slam, la lecture à haute voix, vocal et autres. Ce qui a permis de découvrir les meilleurs élèves avec l'appui des coaches.

A cette occasion, la maire de la commune de Kinkala, Mme Edwige Ndembeke, a souligné l'importance de cette initiative pour la jeunesse de sa loca-

lité. Aussi, elle a exprimé son inquiétude face aux phénomènes d'acculturation et à la promotion des antivaleurs par certains médias, qui impactent négativement les jeunes et augmentent le taux d'abandon scolaire.

La maire de Kinkala a, en outre, appelé à une action urgente pour inculquer de nouveaux comportements et de bons réflexes à travers des activités culturelles saines. Pour elle, ce festival constitue un des remèdes aux défis, en revitalisant la culture des arts, essentielle pour la transformation et la vitalité de la société.

« Le Festiapo représente une opportunité précieuse pour la jeunesse de s'exprimer artistiquement et de renouer avec les valeurs culturelles congolaises », a-t-elle dit.

Placé sous le thème, « Apport des arts oratoires dans la conscientisation des jeunes », ce festival a été organisé par l'Association Kazu et Créa, en partenariat avec la direction départementale des Arts et des Lettres du Pool et l'Ong Kabu.

G.N.



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ Des décorations incongrues dans les moyens de transport en commun

De plus en plus dans les taxis et bus, on observe des chapelets accrochés au rétroviseur interne. Des autocollants de toutes sortes où sont inscrits des versets bibliques truffés de fautes d'orthographe. A l'arrière de certains véhicules, on peut observer une bible ouverte à une page qui n'est jamais lue. En agissant ainsi, des chauffeurs et certains propriétaires des moyens de transport en commun pensent que ces grigris auxquels ils accordent certaines vertus protectrices gardent leurs véhicules des mauvais sorts. Il y a également des voitures où sont affichés des autocollants avec la mention « interdiction de fumer ». Pendant ce temps le chauffeur qui est au volant use de la cigarette en émettant de la fumée comme une cheminée. C'est comme si la défense de fumer ne concerne que les clients oubliant que l'usage du tabac dans un moyen de

transport en commun est préjudiciable pour les voyageurs.

◆ L'andropause, le pendant masculin de la ménopause

Dans la société congolaise, on parle souvent de la ménopause caractérisée par la cessation de l'activité ovarienne chez la femme, naturellement accompagnée de l'arrêt définitif de l'ovulation et des règles. Cependant, le même phénomène chez l'homme, qu'on appelle l'andropause, semble être ignoré par bon nombre de Congolais.

En effet, on définit l'andropause comme l'ensemble des symptômes physiologiques et psychologiques qui peuvent accompagner la baisse de testostérone chez l'homme vieillissant. Elle surviendrait habituellement vers 45 ans à 65 ans. Parmi les symptômes, on peut relever la baisse de l'appétit sexuel, des érections matinales moins fréquentes, l'incapacité d'avoir une érection et de la maintenir convenablement durant le coït. Des périodes de transpiration

excessive, des problèmes d'insomnie et une prise de poids pourraient aussi s'ajouter aux répercussions d'un déclin de production d'hormones sexuelles. Considérée par certains comme un dysfonctionnement et par d'autres comme le reflet du vieillissement normal, l'andropause demeure un sujet controversé. La comparaison entre l'andropause et la ménopause est plutôt boiteuse. L'andropause touche seulement une minorité d'hommes. Aussi, elle ne marque pas l'arrêt de la fertilité. Par ailleurs, le déclin hormonal chez l'homme est partiel, progressif et inconstant, contrairement à la femme, chez qui les hormones chutent de façon remarquable sur une courte période de temps.

◆ Des pleureuses à louer

Cette pratique des femmes dont on loue les services pour pleurer des morts, jadis répandue dans les régions d'Europe du sud est de plus en plus en vogue dans certains pays de

l'Afrique de l'Ouest. Pour bénéficier de leurs prestations afin d'animer les obsèques et montrer aux yeux de tous que le mort fait partie d'une grande famille ou qu'il était beaucoup connu de son vivant, il suffit de payer les frais de participation de ces pleureuses et d'indiquer le programme de l'inhumation. Le jour de l'enterrement, ces spécialistes des pleurs vont rivaliser de talents pour pleurer une personne qu'elles ne connaissent pas. Ces femmes qui se parent en tenue de deuil, font une bonne répartition des rôles en tenant compte de l'âge de la personne décédée. Ainsi le défunt est désigné par grand-père, papa, oncle, grand frère ou petit frère. Elles augmentent le nombre des membres de la famille en se montrant plus affectées que les personnes éprouvées. Comme quoi, faire partie de ce corps de pleureuses nécessite tout de même une formation spéciale pour pleurer à chaudes larmes et gagner de l'argent.

Musique

SIX GROUPEES DU REGGAE VÈNÈRENT L'ARTISTE JAMAÏCAIN BOB MARLEY

Des artistes musiciens du reggae de différents pays ont presté sur scène, la semaine dernière à Brazzaville, à la 7ème édition du Festival Mboté Bob, pour rendre hommage à l'artiste reggae man Jamaïcain, feu Bob Marley.

Ce festival a été marqué par la prestation scénique des groupes musicaux et des artistes en exhibant leur savoir-faire. Il s'agit notamment de Jah Thiano, de Bisielo Bia Vouela, de Tyty Meuf A Part, de Sista Mika, de Doc J et Ajahfyah. Ces artistes sont venus du Congo, de la Belgique et de la Jamaïque.

Durant plus de deux heures et sans arrêt, le public venu de tous les coins de Brazzaville a accompagné les orchestres d'un morceau à l'autre, au cours de leur prestation. Le public a vibré au rythme des titres tels que «Jeunesse éducation», «L'Afrique de chez moi», «Diplôme sans emploi», «Le favoritisme », «Yenda bandi», «Un jour ordinaire», «Gardons espoir», «What time is», «I feel comfortable», «The youth», «Maman belly».

A travers ce concert, les artistes ont passé le message d'amour, de paix, de solidarité, d'harmonie et de vivre ensemble. A l'issue de sa prestation, l'artiste reggae women congolaise, Merveille Talabouna a conseillé le public d'arrêter le tribalisme, le favoritisme. De même, elle a exhorté la jeunesse à respecter les gens en étant responsable envers eux-mêmes et en travaillant.

Pour sa part, l'artiste reggae-man congolais, Rech Kikondi alias Jah Thiano a encouragé les jeunes à aimer leurs prochains. De son côté, l'artiste reggae women belge, Sista Mika a fait savoir que le reggae véhicule le message de



L'œuvre artistique ne meurt jamais, c'est le cas de Bob Marley

spiritualité, de l'unité sociale et de vivre en harmonie dans la société.

Vie artistique de la Légende Bob Marley

Robert Nesta Marley dit Bob Marley, né le 6 février 1945 à Nine Miles (Jamaïque) et mort à 36 ans le 11 mai 1981 à Miami (États-Unis) d'un cancer (mélanome), est un auteur-compositeur-interprète et guitariste jamaïcain. Il rencontre de son vivant un succès mondial, et reste à ce jour le musicien le plus connu du reggae, tout en étant considéré comme celui qui a permis à la musique jamaïcaine et au mouvement rastafari de connaître une audience planétaire. Il a vendu plus de 200 millions de disques à travers le monde.

Bob Marley commence sa carrière musicale en 1962. En 1963, il forme avec Bunny «Wailers » et Peter Tosh, un trio vocal, The Wailing Wailers. Avec Simmer Down, en 1964, qui appelle à la cessation des luttes entre les ghettos et à l'union contre la pauvreté, The Wailers rencontre leur premier vrai succès local en Jamaïque. Beaucoup d'autres succès suivent jusqu'à 1968. Entre-temps, Bob Marley est devenu rasta à partir de 1966, sous l'influence de personnages importants (comme Mortimer Planno) du mouvement rastafari, alors en plein essor en Jamaïque. Entre 1968 et 1971, les Wailers entament avec le producteur Lee « Scratch » Perry, une collaboration très fructueuse qui génère quatre albums synthé-

sés en 1972 par le label Trojan sur l'album African Herbsman. Tout début 1973, sort sous le nom de groupe The Wailers, Catch A Fire, puis Burnin en avril 1973, tous deux chez Island Record, le label fondé par Chris Blackwell. C'est à l'issue de la tournée anglaise Burnin' Tour 1973 que Bunny Livingston, puis Peter McIntosh quittent le groupe fin 1973. Bob Marley, désormais en solo, s'appuie sur la remarquable section rythmique composée par Aston « Family » Man Barrett (basse) et Carlton « Carly » Barrett (batterie) pour s'affirmer sous le nom de Bob Marley & the Wailers. A ce noyau dur, s'ajoutent le claviériste Touter (remplacé dès Rastaman Vibration par Tyrone Downie et Earl « Wya » Lindo), le gui-

tariste américain Al Anderson et le trio vocal The I-Threes composé de Rita Marley (sa femme), Judy Mowatt et Marcia Griffiths. En 1974, sort l'album Natty Dread qui marquera le début du succès mondial de Bob Marley, notamment sous l'impulsion de la reprise du titre I Shot the Sheriff par Eric Clapton. L'album est un succès à travers le monde.

S'ensuit l'album Rastaman Vibration (1976) qui fait définitivement de Bob Marley une star mondiale et le plus grand porte-parole du reggae. Quelques mois après la sortie de cet album, Bob Marley survit en décembre 1976 à une tentative d'assassinat chez lui, à Kingston, en Jamaïque durant la campagne électorale, qui le pousse à s'installer à Londres. Il relate cet épisode dans la chanson Ambush in the Night sur l'album Survival. C'est durant cet exil qui durera jusqu'à mi-1978 et le One Love Peace Concert à Kingston, que sort l'album Exodus (1977), œuvre considérée par Time Magazine comme le meilleur album du XXe siècle.

En 1978 sort l'album Kaya, puis Survival en 1979, qui est considéré par nombre de spécialistes musicaux comme son album le plus abouti. Avant et après Survival, Bob Marley fait plusieurs voyages en Afrique et y donne quelques concerts, dont un au Zimbabwe, en 1980, pendant les festivités célébrant l'accession de ce pays à l'indépendance.

Atteint d'un mélanome diagnostiqué en 1977 qui devient un cancer généralisé, Bob Marley sort son dernier album, Uprising, en 1980 et donne son dernier concert à Pittsburgh le 23 septembre 1980. Il meurt le 11 mai 1981 à Miami, aux Etats-Unis, à l'âge de trente-six ans. Il est enterré le 21 mai à Saint Ann, en Jamaïque. Ses funérailles nationales à Kingston réunissent des milliers de personnes.

Au cours de sa carrière, Bob Marley devient le plus grand musicien de reggae à travers le monde et une icône du mouvement rastafari. Il est également considéré comme un symbole mondial de la culture et de l'identité jamaïcaine, tout en plaidant également pour le panafricanisme, le tiers monde et la réduction des inégalités et de la misère. Bob Marley figure également parmi les artistes musicaux les plus vendus de tous les temps, tandis que son style a influencé des artistes de différents genres. La Jamaïque l'a honoré à titre posthume peu de temps après sa mort, puisqu'il a été nommé à l'ordre du Mérite jamaïcain. Il reste au xxième siècle le Jamaïcain le plus connu dans le monde aux côtés d'Usain Bolt.

Gulit Ngou

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassaf en face du Centre Culturel Français.
 Contact2017@gpointernational.net • www.gpointernational.net
 (+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:

Finale de l'Europa league de Football

COLOSSALE SURPRISE À DUBLIN

C'est mercredi dernier à Dublin que l'équipe italienne d'Atalanta Bergame a remporté son tout premier trophée européen de l'histoire en dominant en finale de l'Europa league le super favori allemand de Bayer Leverkusen par 3 à 0.



L'Atalanta Bergame a remporté la Ligue Europa face au Bayer Leverkusen

Bien sûr, le football n'est qu'un jeu mais pas vraiment un jeu de hasard. Mais lui aussi reste extrêmement difficile à déchiffrer. Car sur un terrain il y a presque toujours un favori mais le résultat final n'est pas forcément conforme aux prévisions. Car dans la finale de mercredi dernier à Dublin, pas grand monde ne croyait aux chances

de l'équipe italienne. Certes Atalanta Bergame a eu un beau parcours européen en éliminant notamment Fc Liverpool (Angleterre) en quarts de finale et l'olympique de Marseille en demi-finales. Mais cette équipe venait de perdre la coupe d'Italie devant la Juventus de Turin et surtout elle s'attaquait à une équipe allemande qui, depuis le début

de la saison, n'avait encore perdu aucun match tant en Allemagne qu'en Europe. Sur 51 matchs au total, elle avait gagné 49 fois et concédé seulement deux nuls. Aussi allait-elle à Dublin pour préserver son invincibilité. C'est, peut-être, cela qui a déstabilisé l'entraîneur espagnol Xabi Alonso et ses poulains. Car c'était un poids énorme sur

leurs épaules du moment où ils passaient désormais pour grandissimes favoris. Un rôle qu'il n'est toujours pas facile à assumer. Mais, au finish, c'est l'arroseur qui a été arrosé.

Quel match du Nigerian Lookman Ademola!

Dès les premiers échanges, on a senti l'équipe allemande plutôt absente, fébrile et pas vraiment sûre de son football. Excès d'assurance ? Mais en tout cas, les joueurs dans leur ensemble paraissaient plutôt dans un mauvais jour. Bayer Leverkusen était loin, très loin, de l'équipe conquérante, saignante et imaginative qui faisait très forte impression depuis le début de la saison. Pendant ce temps, Atalanta Bergame pressait très haut et empêchait l'adversaire de développer son jeu.

Et donc ce qui devait arriver arriva très tôt notamment à la 12^e mn quand le Nigerian Ademola Lookman reprit victorieusement un centre venu de la droite (1-0). Dès lors, on a cru que la « machine » allemande allait pouvoir réagir. Mais non, c'est plutôt l'Atalanta Bergame qui allait appuyer davantage sur l'accélérateur. C'est ainsi qu'à la 25^e mn le nigérian Ademola Lookman s'engouffre du côté droit de la défense allemande, provoque et brûle la politesse

à ses vis-à-vis avant de battre imparablement le gardien adverse (2-0).

Mais, jusque-là, toujours pas d'inquiétude car, cette saison, le Bayer Leverkusen a souvent su redresser des situations aussi largement compromises. Seulement, après la mi-temps, c'est Atalanta Bergame qui a continué à pousser. Et à la 75^e mn Ademola Lookman, encore lui, va faire des siennes du côté gauche de son attaque avant de signer le hat trick (3-0).

Incredible ! C'est à croire que le Nigerian avait fait un tour dans son pays pour s'armer du secret mystique bien connu au Nigeria. Car tout seul, il s'est offert la peau des Allemands. N'est-ce pas le fétiche, ça ? Mais Lookman Ademola a été tout logiquement l'homme du match. Celui qui a donné son tout premier titre européen à Atalanta Bergame.

Mais Bayer Leverkusen a dû sûrement se consoler en épinglant son tout premier doublé coupe-championnat de son histoire. Car, samedi dernier, il a disputé la finale de la coupe d'Allemagne contre Kaiserslautern (2^e division allemande). Mais le mythe d'invincibilité lui a été brisé.

Nathan Tsongou

Finale de la ligue européenne des champions

VICTOIRE PROGRAMMÉE DU REAL MADRID ?

C'est le samedi 1^{er} juin au mythique stade de Wembley à Londres qu'aura lieu la finale de la plus prestigieuse compétition européenne inter-clubs de football. Elle mettra aux prises l'éternel Real Madrid, propriétaire de cette coupe aux grandes oreilles, à l'équipe allemande du Borussia Dortmund.

Cette finale, du moins sur le papier, ressemble bizarrement à celle du mercredi 22 mai dernier à Dublin. Car il y a d'un côté une équipe qui paraît comme protégée par les dieux du football et qui semble ne pas avoir de points faibles. C'est le Real Madrid. Cette saison, en effet, le tout frais champion d'Espagne à tout l'air d'une machine tout à la fois broyeuse et ravageuse. Elle n'a peur d'aucun obstacle. Bien au contraire, le Real Madrid se permet même parfois de jouer avec le feu avant de porter l'estocade au moment voulu. C'est une équipe qui a tout l'air d'être invincible comme l'était le Bayer Leverkusen avant de faire la connaissance d'Atalanta Bergame.

Sauf que le Real Madrid, lui, semble taillé pour gagner et cela dure depuis des années. Car il détient le record du nombre de victoires dans cette épreuve, loin, bien loin devant

ses poursuivants. Cette coupe semble plutôt faite pour le Real Madrid et il n'y a pas une seule équipe dans le vieux continent pour le rivaliser. C'est ainsi que tout le monde ou presque est convaincu que samedi prochain à Wembley le Real Madrid va encore soulever « sa » propre coupe pour la 15^e fois. On voit mal comment, avec une telle confiance, une telle assurance et de tels talents, le Real Madrid peut se permettre de perdre. Car, visiblement, ce verbe est désormais rayé de son registre depuis fort longtemps. Samedi prochain, ce ne devrait juste être qu'une simple formalité.

Est-ce bien cela, Majesté Football ?

Les surprises au football sont à la pelle et dans cette finale de samedi prochain c'est bien le Real Madrid qui est le grandissime favori. Mais peut-on vivre



La victoire ne se proclame pas, elle se mérite

un scénario à la David contre Goliath ? Au regard de l'assurance que dégage le Real Madrid, il est difficile d'y penser. Mais seulement, le football est un jeu et les jours sans peuvent arriver à n'importe qui. Tout le monde le sait, les rois aussi ont leurs malheurs car, après tout, il ne s'agit que d'un match, un seul.

Or, en demi-finales, Paris Saint Germain s'était permis de vendre la peau de l'ours avant de

l'avoir tué. La presse française, surtout elle, avait érigé « son » Paris Saint Germain en une montagne. Mais, on connaît la suite.

Et donc, samedi prochain, ce sera au Borussia Dortmund de disputer la finale. C'est dire qu'au football, un match n'est jamais perdu ni gagné d'avance. Tout dépend de la réalité du jour sur le terrain. C'est dire que le Borussia Dortmund, lui aussi ancien champion, est

capable de faire sensation. Car, après tout, Dortmund est le représentant authentique d'un football allemand qui, pour la circonstance, se bat pour éviter une saison blanche. Sur le terrain, ce sera donc une équipe déterminée et prête à se sacrifier pour atteindre l'objectif visé. Voilà pourquoi les madrilènes se devront quand même d'être méfiants.

N.T.

74^{ème} Congrès de la Fifa à Bangkok

LA COUPE DU MONDE FÉMININ DE FOOTBALL AURA LIEU AU BRÉSIL EN 2027

Ils étaient trois congolais à savoir Jean Guy Blaise Mayolas, président de la fédération congolaise de Football, Badji Mombo Wantété, le secrétaire général, et Boniface Carle Malalou, l'un des vices-présidents, à prendre part au 74^{ème} congrès de la Fifa organisé récemment par la Thaïlande à Bangkok.



Au centre le président de Fécofoot Jean Guy Blaise Mayolas

Ce congrès qui a réuni les 211 associations membres s'est surtout appesanti sur la lutte contre le racisme qui est en train de prendre de l'ampleur surtout dans le vieux continent c'est pour cela qu'il a été procédé au durcissement des textes dans la perspective de décourager cette attitude anti-sportive. Outre les amendes, les textes prévoient aussi

désormais des pertes de matchs. En ce qui concerne les compétitions, les associations membres ont finalement le Brésil comme pays organisateur de la coupe du monde féminine de football en 2007. Au vote, le Brésil a battu la coalition Belgique-Allemagne et Pays-bas par 119 voix contre 78. Ce sera pour la toute première fois que la coupe du monde féminin de football sera

organisée en Amérique du sud.

Toutefois, l'injustice demeure du moment où ce concert universel de football féminin n'a encore été organisé dans le continent africain. Mais, peut-être, manque-t-il encore de candidatures. Cela viendra sûrement avec le temps.

Merlin Ebalé

Championnat national de football ligue 1

LE VERDICT TOMBE LE WEEK-END PROCHAIN

Depuis hier dimanche, tous les résultats de l'avant dernière journée du championnat national de football ligue 1 sont désormais connus. Tout le monde, dorénavant, a sa petite idée sur l'issue finale de cette compétition.



Ac Léopards de Dolisie

Néanmoins, le week-end prochain c'est l'ordre qui sera déterminé tant pour le podium que pour la place de barragiste. Car, depuis longtemps, on savait qu'il n'y aurait plus jamais de miracle pour Fc Nathalys. Sa place était déjà réservée en division inférieure. La place de barragiste, elle, attend As Juk ou As Vegas. C'est ainsi que les rencontres As Juk-V club et Etoile du Congo-As Vegas

auront chacune une saveur toute particulière. Mais la rencontre Diabes-Noirs-As BNG mérite, elle aussi, une certaine attention. Toutefois il revient à la ligue nationale de football de mettre en garde les équipes concernées sur la nécessité de préserver l'éthique. Il en est de même pour les rencontres qui concernent le haut du tableau

Merlin Ebalé



Inter club de Brazzaville

RÉFLEXION

POURQUOI LA DIRECTION DES CENTRES DE FORMATION TARDE-T-ELLE À FONCTIONNER ?

C'est vraiment triste. On se plaint presque tous les jours de ce que le sport congolais va mal. On connaît même les causes et aussi, sans doute, les approches de solution. Mais rien ne bouge malheureusement. Sur la question, chaque citoyen a sa petite idée et ne manque pas de montrer un doigt accusateur vers la tutelle.

Car, apparemment, c'est de là que vient le blocage. Pour que la formation soit opérationnelle, il faut qu'il y ait d'abord une volonté. La volonté de faire bouger les choses et, donc, il

faut travailler.

Cela sous-entend qu'il faut diligenter la mise en place des textes d'application, réunir les conditions de détection et trouver des cadres pour former. On ne pourra jamais avancer si jamais tous ceux qui sont concernés par l'opération restent les bras croisés. Il n'est pas question de se résigner en prétextant qu'il manque d'argent.

Non, les animateurs se doivent plutôt de faire preuve d'imagination, d'intelligence, d'audace et même de folie. Car le sport ne saurait être performant avec une élite usée, amortie et rouillée. Il doit

plutôt avoir la capacité de se renouveler de façon permanente. Et cela passe forcément par la formation.

Or, pour former, il faut détecter. La détection passe tout logiquement par l'office national des sports scolaires et universitaires. Malheureusement, c'est un office ne vit plus du moment où depuis sa campagne de redynamisation plus rien n'est venu. Tout, absolument tout est au point mort. Un moment donné, il a été question de ressusciter les états généraux du sport.

Un vrai gouffre à argent pour rien sinon se faire les poches au détriment

de l'Etat. Une juteuse distraction qui consiste à beaucoup parler plus qu'on ne travaille. Pas étonnant donc que l'on fasse du surplace au lieu d'avancer.

Et pourtant, la clé bien connue est de faire fonctionner la direction des centres de formation qui existe déjà depuis des années. D'où la question comme toute logique : pourquoi est-elle toujours sur cale ?

Georges Engouma

Isaac Ngata entraîneur-sélectionneur des Diables-Rouges

L'OBJECTIF, C'EST LA C.A.N 2025

Isaac Ngata est un technicien qui aime les défis. Après avoir vu défiler plusieurs expatriés à la tête de l'équipe nationale de football de son pays, il a décidé de s'investir personnellement pour sortir les Diables-Rouges de ses tâtonnements et résultats en dents et ceci dans des conditions pas toujours faciles. Il a accepté gentiment de se prêter aux questions du journal Le Patriote.

Le Patriote : Coach Isaac Ngata bonjour, l'équipe des Diables-Rouges comment la trouvez-vous au moment de la prendre en mains ?

Isaac Ngata : C'est une équipe en construction dont l'objectif primordial reste la qualification pour la C.A.N 2025. Les victoires sont toujours attendues par le public mais tout passe par une préparation appropriée et donc nous devons mettre à profit ces éliminatoires de la coupe du monde pour mieux aborder celles de la C.A.N 2025.

Le Patriote : Depuis 2015 cette équipe n'a plus participé à une compétition de haut rang à l'échelle continentale, n'avez-vous pas peur de relever un tel défi ?

Isaac Ngata : Non, au contraire c'est excitant de devoir relancer notre football. On va s'y atteler à fond pour arriver à notre objectif. Il s'agit de faire que ce football soit à nouveau redouté et respecté.

Le Patriote : On dit du football congolais qu'il est malade, est-ce aussi votre avis ?

Isaac Ngata : Si ce n'était pas le cas, vous ne me poseriez pas la question. Le plus important c'est de l'accepter et de nous soigner. Il faut que chacun y mette du sien.

Le Patriote : Qu'est ce qui manque à ce football pour redevenir compétitif ?

Isaac Ngata : La préparation. Il nous faut du temps pour bien préparer les choses. Nous n'avons plus œuvré sur la préparation. Par conséquent la suite n'a pas été logiquement suivie. Comme dans tout domaine il faut semer, entretenir avant de consommer.

Le Patriote : Avez-vous vécu le championnat national en cours. Si oui, comment le jugez-vous ?

Isaac Ngata : Oui, j'ai suivi le championnat. L'idée de retransmettre les matchs à la télé est une bonne chose. J'ai pu suivre certains joueurs qui, je pense, pourraient être l'avenir du football congolais. Mais l'accompagnement de ces jeunes doit être dans les règles de la vie de footballeur

Le Patriote : On dit aussi que le football congolais est en panne de joueurs de rang. Qu'en pensez-vous ?

Isaac Ngata : Si on parle



des meilleurs championnats du monde, c'est vrai. C'est vrai que nous n'avons pas de joueurs références mais il ne faut pas négliger la force d'un groupe. Donc on fera de notre équipe un groupe de rang.

Le Patriote : Le reproche généralement fait aux entraîneurs-sélectionneurs autochtones est qu'ils sont complaisants, cupides et manquent d'autorité. Allez-vous faire exception ?

Isaac Ngata : Je ne suis pas juge des choses dont je n'ai pas la maîtrise. Moi, je vais essayer de faire mon travail objectivement. Même si j'écoute beaucoup, je fais selon mes intuitions et la volonté de mon plan de jeu. Pour ce qui est de l'autorité, je pense que cela ne doit pas être forcément le choix immédiat car les joueurs doivent prendre conscience de l'importance de leur métier. Il faut des règles et les appliquer à tous même à soi-même.

Le Patriote : Depuis un moment, vous êtes constamment en mouvement notamment vers l'Europe. Que faites-vous ?

Isaac Ngata : Je me rap-

proche des joueurs expatriés, essayant de ramener un maximum à intégrer l'équipe nationale.

Le Patriote : Peut-on s'attendre à voir de nouveaux joueurs par rapport à ceux qui ont l'habitude de venir ?

Isaac Ngata : Oui, bien sûr que oui. C'est la base de la construction

Le Patriote : Quels sont les objectifs visés par cette participation aux éliminatoires de la coupe du monde ?

Isaac Ngata : Je l'ai dit plus haut, il est question de créer les conditions pour mieux aborder les éliminatoires de la CAN 2025. Et pour cela il faut jouer notre chance à fond pour rendre notre Congo fier de son équipe. Il est aussi question de jauger nos forces et nos faiblesses tout comme d'acquérir un esprit d'équipe et de gagne.

Le Patriote : Les conditions de travail s'y prêtent-elles ?

Isaac Ngata : On doit faire avec ce qu'on a tout en améliorant les choses potentiellement améliorables. On va y arriver avec la volonté de tous.

Le Patriote : Votre dernier mot.

Isaac Ngata : Nous avons un objectif nous devons tous œuvrer pour la réussite du Congo comme le dit si bien l'hymne national à savoir :

«oublions ce qui nous divise, soyons plus unis que jamais ». L'équipe nationale a besoin du peuple pour avancer. Supporter, c'est accompagner quand ça va mal. On vous attend nombreux pour les échéances à venir.

Propos suscités et recueillis par Georges Engouma

LISTE DES DIABLES ROUGES CONVOQUÉS

Pour les rencontres:

Congo - Niger : 6 juin 2024

Congo - Maroc : 11 juin 2024

Gardiens de but (3)

1. Matimbou Owen (Us-Orleans-France)
2. Bouniama Melvin (Paris Fc-France)
3. Vimalin Trey (Fleury Merogis-France)

Défenseurs (07)

4. Adzouana Y. (Dunajka-Slovaquie)
5. Tsouka Ravi (AEL Limassol-Grèce)
6. Passy Bryan (Hapoel Tel A.-Israël)
7. Mampassi Mark (Kv Kortrijk-Belgique)
8. Makosso Chris (Molembeek-Belgique)
9. Illoy Ayyet Vladis (Fk Oural Iekateringourg-Russie)
10. Ayina Loick Ross (Country-Ecosse)

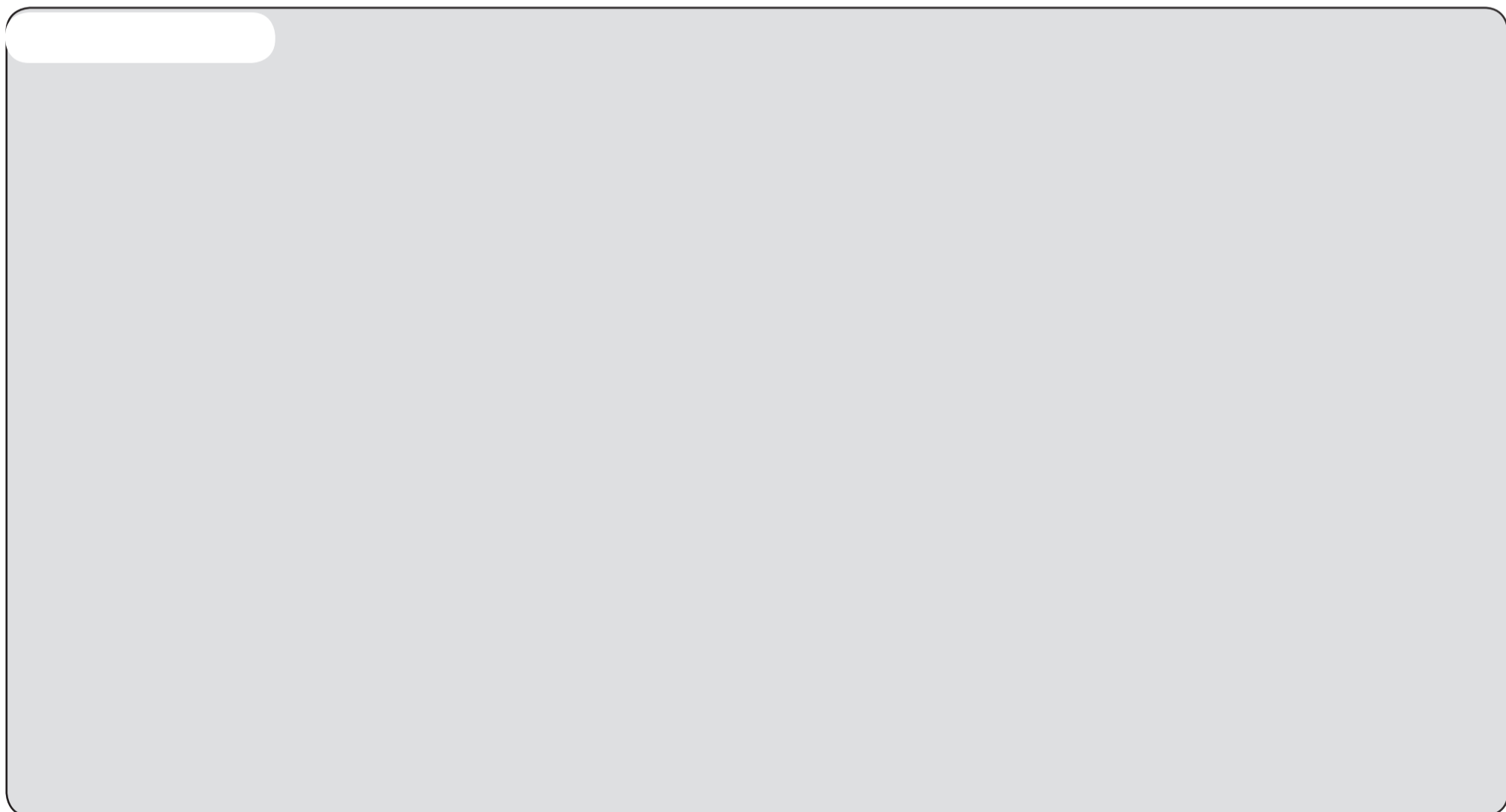
Milieux de terrain (8)

11. Dembi fred (Red Stars-France)
12. Hondermark W. (Northampton-Angleterre)
13. Otanga Ravière (Heat Of Hock-Ghana)
14. Massamba C. (Hatayspor-Turquie)
15. Makoumbou . (Caguari-Italie)
16. Makouta Gaius (Boavista-Portugal)
17. Loemba Inno (Inter club-Congo)
18. Avounou Durel (Cluj-Roumanie)

Attaquants (9)

19. Bassouamina M. (Pau Fc-France)
20. Ipiélé Alain (Martigues-France)
21. Nzingoula Rabby (Strasbourg Fc-France)
22. Bahamboula J. (Valmeira Fc Létionie)
23. Likibi Tsoumou (V. Club-Congo)
24. Moussavou D. (Ac Léopards-Congo)
25. Ganvoula Silvère (Young Boys B.-Suisse)
26. Ibayi Christopher (Ajaccio-France)
27. Bintsouka A. (Fc Partizani-Albanie)

Sélectionneur : Isaac Ngata



**RENÉ DANIEL LOUZAYA INTÈGRE LA COMMISSION
DES ARBITRES DE LA C.A.F**

**RENÉ DANIEL LOUZAYA INTÈGRE LA COMMISSION
DES ARBITRES DE LA C.A.F**

LES FAIBLESSES SONT MULTIFORMES

LES FAIBLESSES SONT MULTIFORMES

